

NR Flash

SPORTS en p. 6
 — Le Tour de Suisse en Valais
 — Forfait au Tour de France
 INF. LOCALES en p. 7, 9, 10,
 14 et 15
 — Un alpiniste tombe dans une
 crevasse
 — TC: concurrence déloyale
 — Promotion militaire
 INFORMATIONS ETRANGERES
 ET SUISSES en p. 16

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. (027) 2 31 52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA (027) 2 44 22 - Le no 30 ct

POUR VOS MEUBLES
 UNE BONNE ADRESSE:
**HALLE AUX
 MEUBLES S. A.**
 rue de la Dixence 9
 SION
 Lausanne: r. des Terreaux, 13 bis-17
 Un des plus grandes
 expositions de Suisse
 P 171 S

La session du Conseil mondial de la Paix



La session du Conseil mondial de la paix s'est ouverte au Palais Wilson, à Genève, devant plus de 200 participants représentant une cinquantaine de pays. Notre photo: La session a été ouverte par Mme Isabelle Blum, présidente permanente du Conseil mondial de la paix. (Voir en page 2).

Conseil national: l'examen du rapport de gestion du Conseil fédéral

BERNE — Le Conseil national a commencé lundi soir l'examen du rapport de gestion du Conseil fédéral pour 1965.
 M. Meyer-Boller (rad., ZH), président de la commission, remercie d'abord le Gouvernement et l'Administration pour le travail fourni durant l'année dernière. Mais le Parlement doit lui aussi faire son métier et l'examen du rapport doit être critiqué. Au sujet de l'introduction générale du rapport qui doit être un exposé politique traitant de nos problèmes intérieurs et extérieurs, M. Meyer relève qu'il n'a pas encore trouvé sa

forme idéale. Mais on ne saurait renoncer à cette synthèse de la pensée gouvernementale. On ne peut exiger d'autre part que ce texte contienne un véritable programme, comme aux Etats-Unis, le message sur l'état de l'Union. En Suisse, l'autorité appartient au peuple et au Parlement. De sorte que le Gouvernement ne peut prendre d'engagements dépassant ses compétences. Ceci dit, le rapport et surtout son introduction pourraient être plus concrets, plus précis.

M. Suter (ind., ZH) estime aussi que les explications du Conseil fédéral sont un peu trop générales sur le plan financier, par exemple: il conviendrait de dire quelles sont les nouvelles sources de recettes qui permettront d'éviter un trop grand déficit. M. Suter s'inquiète aussi de certains faits qui nuisent à notre réputation à l'étranger (xénophobie, affaire des enfants vietnamiens). Il critique enfin le passage à son avis peu objectif concernant la situation économique.

rapport sur l'activité déployée. Il ne peut exprimer ses vues sur l'avenir qu'avec prudence. Aux USA, le message sur l'état de l'Union se fonde sur la « plateforme » électorale du parti au pouvoir. N'oublions pas, dit aussi M. Schaffner, que le Conseil fédéral publie plusieurs fois par an des rapports et des messages où, sur des points précis, les problèmes d'avenir sont abordés (finances, agriculture, recherche scientifique, etc.). L'exemple le plus récent est le rapport sur la conception de la défense nationale, dont on ne peut pas dire qu'il ne prévoit pas l'évolution future.

On peut dès lors se demander si ces considérations doivent être reprises dans l'introduction générale qui peut difficilement d'autre part, aborder des sujets aussi délicats que l'évolution du fédéralisme. « Qu'on nous dise donc avec précision ce que doit contenir ce rapport », s'exclame M. Schaffner. Nous sommes des pragmatiques. Nous faisons un inventaire. Quant à notre prestige à l'étranger, dit M. Schaffner en réponse à M. Suter, il n'a certainement pas souffert de notre politique économique.

Dans nos relations avec la population étrangère, et avec les Italiens en particulier, un apaisement est également constaté. Enfin, on peut considérer comme terminée la malheureuse affaire des enfants vietnamiens. Suite du débat ce matin.

Una Voce Helvetica (XIII) - PARTICIPATION ACTIVE

L'expression ne date pas de Vatican II. Le grand et humble Pie X, véritable promoteur de la restauration liturgique, l'avait déjà employée dans son Motu Proprio du 22 novembre 1903, et dans un contexte qui vaut d'être relevé ici. « Notre désir très vif est que le véritable esprit chrétien refluisse de toute façon et se maintienne chez tous les fidèles: il est donc nécessaire de pourvoir avant tout à la sainteté et à la dignité du temple où les fidèles se réunissent précisément pour trouver cet esprit à sa première et indispensable source, à savoir la participation active aux mystères sacro-saints et à la prière publique et solennelle de l'Eglise. »

En effet, la première participation active, la participation essentielle à laquelle sont invités les fidèles est d'abord celle qui tient à leur baptême. Intégrés à la famille de Dieu, devenus membres réels de la communauté chrétienne, ils ne peuvent plus ils ne doivent plus se contenter « d'assister » passivement et avec indifférence aux saints mystères et à la prière publique de l'Eglise: tout cela est à eux, tout cela est avant tout pour eux, tout cela est indispensable à la croissance en eux de la vie divine dont le baptême ne leur a donné que le germe. Mais combien le savent? Combien y croient? Un grand nombre de chrétiens ont à découvrir ou à retrouver, avec l'aide de leurs prêtres, la grâce qu'il y a à être de ceux qui peuvent réellement « participer » à la vie de l'Eglise et s'abreuver aux sources d'eau vive que sont le sacrifice de la Messe et les Sacraments, miséricordieusement destinés à éclairer et soutenir leur passage sur cette terre et à les enfanter, à les « adapter » à la béatitude éternelle.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de « participation active à la prière publique de l'Eglise », l'expression n'implique pas nécessairement ni, à fortiori, exclusivement, participation sonore, extérieure. La participation profonde du chrétien est essentiellement d'ordre intérieur: la voix et les attitudes corporelles n'ont de valeur qu'en tant qu'elles manifestent l'attention des cœurs, attention qui exige de vrais temps de silence. Se contenter exclusivement de manifestations extérieures serait aux dépens de la vie profonde qui circule dans l'assemblée et demande à s'y développer.

Qui n'a en mémoire quelque belle pièce de théâtre dont le sujet, la valeur de l'auteur et le jeu des acteurs firent une particulière réussite? Ne participaient-ils pas ceux des acteurs qui, la pièce commencée, se disposaient dans les coulisses à paraître sur scène? Ne participaient-ils pas les spectateurs qui, bien que muets, vivaient cependant intensément l'action, rendus assez silencieux au-dedans d'eux-mêmes pour vibrer dans un unisson absolu aux sentiments des acteurs?... Auteur, acteurs, spectateurs, tous étaient nécessaires les uns aux autres, complémentaires les uns des autres, ne formant qu'une assemblée totalement une et parfaitement harmonieuse parce que les divers groupes de participants, étroitement unis dans une communion profonde à la même action, ne songeaient nullement à remplir une autre fonction que celle dont ils étaient spécialement chargés. Or, qui ne voit le rapport que pré-

sente ce fait avec nos assemblées liturgiques? Aussi bien, S. Paul n'a-t-il pas comparé l'Eglise — et toute assemblée liturgique est l'Eglise à une échelle plus ou moins grande — au corps humain (Rom. 12/4-5)? L'unité du corps, sa santé, son équilibre tiennent précisément à la diversité des membres et organes et au bon fonctionnement de chacun d'eux.

Alors, pourquoi donc, aujourd'hui certains voudraient-ils — malgré des dispositions conciliaires très nettes — qu'il n'y eût place, dans les assemblées liturgiques, qu'au célébrant et autres officiants, d'une part, et à la masse des fidèles, d'autre part, ceux-ci assurant toute la partie chorale, nécessairement assez... « simplifiée » pour leur être accessible? N'est-ce pas, au fond, estimer bien peu les fidèles, vouer la réforme liturgique à un profond échec et surtout provoquer dans l'Eglise un abaissement considérable du niveau spirituel et de la capacité de réceptivité au surnaturel, au sacré?

Les fidèles, lorsqu'ils peuvent parler et exprimer leurs besoins réels, ne demandent pas tant à chanter qu'à prier, à être aidés à prier. Ils ont fait qu'on leur explique le sens profond, la densité spirituelle des textes et des actions liturgiques. Si on les fait chanter, ils ont besoin que textes et mélodies contribuent efficacement à les élever. A qui leur apporte cela avec conviction et amour, ils répondent, de quelque condition qu'ils soient, et les plus humbles se révèlent d'une étonnante aptitude à l'effort dans la préparation des chants, parce qu'ils expérimentent en eux-mêmes combien le travail exigeant qui leur est demandé est au service du spirituel et les enrichit de toute façon. On peut même certifier, soit dit en passant, que le latin n'est plus un obstacle lorsqu'on a ainsi traduit et expliqué les textes, et que le grégorien, travaillé avec le souci de n'en point trahir la nature éminemment spirituelle, garde sur les âmes d'aujourd'hui une réelle efficacité, une efficacité vraiment pastorale, parce qu'elle purifie, élève, donne le goût de Dieu.

Lorsque, donc, cette préparation en profondeur est assurée, si, au cours de l'action liturgique les fidèles doivent regarder ou écouter le célébrant leur silence et leurs attitudes sont participation active: tout leur être y est présent. Quelle participation sera, en effet, jamais plus pleine, plus active, plus consciente que la pure contemplation des bienheureux dans l'éternité? Toute leur faculté d'adoration, d'adhésion et de don passe dans un unique regard de leur âme, à jamais fixé sur le Seigneur et qui les ouvre à Sa vie!

Si, au contraire, les fidèles ont à répondre au célébrant ou à chanter leurs réponses et leur chant sont participation active, non parce qu'on les entend, mais parce qu'ils deviennent l'expression de la prière personnelle de chacun.

Si, enfin, les fidèles écoutent la Schola, ils participent encore activement, leur âme se laissant doucement unir à Dieu par la beauté des chants.

pour être chantés par des masses, la Schola chante pour favoriser la prière, la contemplation des fidèles et pour exprimer, en quelque sorte, ce que toute âme porte en elle de plus profond, de plus beau, de plus pur. Combien de fois l'a-t-on constaté: l'efficacité pastorale de ces chants de la Schola peut être très réelle si leur préparation a été assez exigeante pour que la qualité des exécutions laisse transparaître le spirituel dont ils sont chargés!

Mais tout cela ne s'opère pas sans peine, surtout en notre siècle qui favorise si peu le silence, le recueillement, l'attention: il y faut plus de temps, plus de patience et peut-être aussi plus d'amour que pour faire apprendre, sans plus, quelques cantiques avant une Messe!... Mais les résultats en sont plus durables, plus profonds et, en définitive, c'est là — qui oserait le nier? — le but essentiel de la réforme liturgique: rendre aux âmes, en un monde qui désacralise tout, le sens de Dieu, les ramener à un contact personnel, intime et filial avec Lui par la participation active et consciente à la Messe, aux Sacraments, à tous les actes liturgiques de l'Eglise.

UNA VOCE HELVETICA
 Section valaisanne
 Case postale 369
 SION 1951

P.S. - Les personnes qui s'intéressent à U.V.H. et veulent y adhérer peuvent écrire à l'adresse ci-dessus.

LES EXPLICATIONS DE M. SCHAFFNER

M. Schaffner, président de la Confédération, explique que l'introduction du rapport de gestion ne peut pas être un programme. « Planification » est un slogan qui fait naître de fausses interprétations. La Constitution dit bien que le Conseil fédéral doit faire

Conseil des Etats: propos rassurants de M. Bonvin

BERNE — Le Conseil des Etats a entendu, lundi, M. Bonvin, chef du Département des finances, répondre à une interpellation de M. Clerc (lib., NE) sur la manière dont le Conseil fédéral entend mettre des capitaux sur le marché hypothécaire en application de la loi concernant l'encouragement à la construction de logements. M. Clerc craignait que les banques ne doivent payer à la Confédération un intérêt plus élevé que celui qu'elles réclameraient à leurs propres débiteurs hypothécaires.

Le conseiller fédéral Bonvin a pu rassurer l'interpellateur. La situation s'est apaisée sur le marché du logement, de sorte que l'emprunt fédéral envisagé ne sera pas lancé cette année. Quant à la question du taux hypothécaire, elle a pu être réglée récemment par une ordonnance d'exécution.

Le Conseil a d'autre part approuvé le premier supplément au budget de la Confédération pour 1966.

Chronique sociale Les socialistes nordiques veulent compléter l'impôt sur le chiffre d'affaires

En été 1962, un impôt général sur le chiffre d'affaires a été introduit au Danemark. En tant qu'impôt sur les prix de gros avec un taux de 9% au début, mais qui a rapidement passé à 12,5%, il a quelque analogie avec notre propre impôt sur le chiffre d'affaires, en ce sens qu'il est calculé sur le prix de gros, qu'il n'est prélevé qu'une fois et seulement auprès des grossistes, et qu'il exclut l'alimentation, les combustibles, les produits pharmaceutiques et les journaux. Conjointement avec la hausse de cet impôt, des allègements supplémentaires ont été accordés pour les impôts directs.

En proposant en mai 1965 un projet de loi pour un impôt sur la valeur ajoutée de 10%, le gouvernement danois s'engage sur une voie peu orthodoxe. Les socialistes danois, tout comme leurs collègues suédois et norvégiens, sont arrivés à

cette conclusion que seul un « impôt sur la valeur ajoutée » — impôt sur le chiffre d'affaires prélevé à chaque transaction — permettrait d'accroître les rentrées fiscales. On ne peut en effet se risquer à donner un nouveau tour de vis aux impôts directs, mais la promesse de nouveaux allègements pour ces impôts pourrait faire accepter l'impôt sur la valeur ajoutée. Pour nous, il est surprenant de voir que le Danemark socialiste compte soumettre à l'impôt sur le chiffre d'affaires non seulement toutes les marchandises, mais encore le gaz, l'eau et l'électricité, ainsi que l'énergie de chauffage et toutes sortes de services. Ces dispositions, qui doivent entrer en vigueur dès cette année 1966, ne peuvent que faire pâlir davantage l'étiquette « anti-sociale » que nos socialistes suisses avaient appliquée, il n'y a pas longtemps à notre ICHA suisse...

LE CONSEIL D'ETAT
 SCHAFFHOUSOIS
 S'OPPOSE
 A UNE INITIATIVE
 SOCIALISTE

L'automne passé, le parti socialiste du canton de Schaffhouse a déposé une demande d'initiative pour la modification de la loi fiscale. D'après cette initiative, les revenus bruts ne devaient être imposés qu'à partir de 6 000 francs pour un couple et 4 500 francs pour un célibataire. La déduction maximum de 1 500 francs pour les traitements fixes devait être doublée. En outre, il était prévu d'augmenter diverses déductions sociales et d'augmenter pour l'impôt sur la fortune le montant exonéré actuel de 20 000 francs en le portant à 50 000 francs.

On comprend que l'exagération de ces demandes du parti socialiste ait provoqué un certain étonnement. Par exemple, un homme marié ayant deux enfants et disposant d'un revenu de 12 000 francs

aurait bénéficié d'une réduction d'impôt de 65%. Pour le canton, la réalisation de cette requête aurait correspondu à une saignée d'environ 6 millions de francs. Pour les communes, elle aurait eu des suites encore plus graves, car leurs taux d'impôt auraient dû être augmentés. La situation du canton de Schaffhouse n'est d'ailleurs guère enviable. C'est ainsi qu'il a dû l'année dernière — pour la première fois depuis 1953 — avoir recours à un emprunt de 25 millions de francs. Pour ces prochaines années et jusqu'en 1970, il lui faudra disposer de 142 millions de francs pour financer des tâches urgentes.

Considérant le programme très chargé que le canton a devant lui, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil de refuser cette initiative. La question va être maintenant examinée et discutée au sein d'une commission du Grand Conseil.

F. Rey

DANS NOS CANTONS

Nouveau tarif pour la publicité à la télévision

BERNE. — A partir du premier janvier 1967, la minute de publicité à la télévision coûtera 7 000 francs, contre 6 000 francs actuellement. La S.A. pour la publicité à la télévision vient de faire connaître ce nouveau tarif aux annonceurs. Elle expose que le prix actuel a été fixé en juillet 1964 sur la base de 442 600 concessions de TV. On prévoit qu'à la fin de 1966, il y aura environ 750 000 ou 800 000 concessions.

Il convient de préciser que la plupart des annonceurs font passer des « spots » de moins d'une minute (20, 30 ou 40 secondes). Le prix se réduit d'autant de même qu'il est moins élevé si l'émission n'est diffusée que dans une des trois régions linguistiques.

Il était marié depuis 15 jours

MORGES — Lundi à 14 heures 15, M. Albert Janostfalvy, 39 ans, Hongrois, écrivain à Lausanne, roulait en automobile sur la route secondaire Morges-Bussy, est entré en collision avec une automobile venant de Collombier. Transporté à l'hôpital cantonal, il y est décédé à 13 h. Il s'agissait d'un réfugié arrivé en Suisse en 1956 à la suite des événements de Budapest. Représentant de la jeune génération des écrivains hongrois en exil, il correspondait à de nombreux journaux de l'émigration. Il était marié depuis 15 jours.

Un restaurant en flammes

DELEMONT — Lundi aux environs de midi, le restaurant de la Croix-Blanche à Courfaivre, a été ravagé par un incendie. Le feu a éclaté dans la grange, attenante à l'établissement et a pris immédiatement d'inquiétantes proportions, détruisant tout le rural où ne se trouvait heureusement que peu de fourrage et une partie de l'habitation. Il a fallu près de 3 heures d'efforts aux pompiers de la localité pour maîtriser ce sinistre. Les dégâts sont considérables et les causes n'ont encore pu être déterminées. Le restaurant était exploité par un jeune couple, les époux David Schaller.

L'assemblée de l'UNES

BIENNE — Les représentants élus des étudiants de Suisse ont tenu leurs assises ce dernier week-end à Bienne. Cette assemblée générale de l'UNES (Union nationale des étudiants de Suisse) devait définir la position des étudiants au sujet de la coordination interuniversitaire le problème le plus actuel des universités suisses, afin d'élaborer le plus rapidement et le plus efficacement possible ses propositions pour la réalisation des équivalences de semestres d'examens et de diplômes — réalisation qui devrait permettre à bref délai la libre circulation des étudiants d'une université à l'autre — l'UNES a institué une commission itinérante.

L'assemblée générale de l'UNES s'est déroulée dans une atmosphère de collaboration entre délégués suisses-allemands et romands, et malgré la longueur des débats (18 h) on n'assista jamais à des oppositions irréductibles. Cela permit aux représentants des étudiants de mettre sur pied un programme d'activité intéressant, malgré la situation financière difficile de l'UNES. L'UNES, qui groupe l'ensemble des étudiants des universités de Suisse, associera désormais à ses travaux des associations d'étudiants ayant des buts spécifiques comme l'AEV (Association des étudiants valaisans), l'ASUS (Action syndicale universitaire suisse), la SES (Société des étudiants suisses).

Comment encourager les amnisties fiscales cantonales

BERNE — En février 1964, le peuple suisse a rejeté un projet d'amnistie fiscale fédérale. Les cantons ont toutefois la possibilité de décider des amnisties fiscales valables pour leurs habitants. L'ennui, c'est qu'en pareil cas, lorsqu'un citoyen déclare honnêtement un revenu ou un élément de fortune qu'il avait dissimulé, l'autorité cantonale lui pardonne, mais non l'autorité fédérale. Il doit payer ses arriérés d'impôt pour la défense nationale et une amende.

Estimant qu'il faudrait favoriser les amnisties cantonales, le conseiller aux Etats Maeder a déposé en mars 1964 une motion qui invite le Conseil fédéral à modifier cette situation. La motion a été acceptée, et c'est pourquoi le Conseil fédéral a publié ce lundi un

message qui fait le tour de la question moins simple qu'on pourrait le penser. Renoncer à réclamer les impôts de défense nationale non payés créerait en effet une inégalité par rapport aux citoyens d'autres cantons. Le Conseil fédéral propose donc une autre solution : il prévoit que les contribuables qui dénoncent spontanément une soustraction à l'occasion d'une amnistie cantonale seront exemptés de l'amende. Mais les montants soustraits devront être payés.

En recommandant son rejet, le Conseil fédéral soumet en même temps aux Chambres une autre solution, plus conforme à la motion de M. Maeder (adhésion inconditionnelle de la Confédération aux amnisties fiscales cantonales).

« Co-op vie »

BALE — L'assemblée de la Société d'assurance sur la vie « Co-op vie » a tenu samedi, à Bâle, sa 30e assemblée annuelle. M. Maurer, directeur, a dans son discours sur le rapport des quatre dernières années, fait état de la sécurité sociale basée sur le système des trois piliers-assurances vieillesse, assurance collective pour les associations et assurance individuelle. M. Maurer a relevé notamment qu'il était peu fait en Suisse du point de vue exonération fiscale en faveur de l'épargne. L'assemblée a aussi procédé au renouvellement du Conseil d'administration. En remplacement de M. Jacques Uhlmann (Gerra-Gamborogno, TI) directeur démissionnaire, l'assemblée a nommé M. Willy Maurer.

Nombreux accidents de montagne dans la chaîne de l'Alpstein

APPENZEL. — De nombreux accidents de montagne sont survenus, dimanche dans la chaîne montagneuse de l'Alpstein.

Parmi ces victimes, on notera un jeune grimpeur de 19 ans, qui fit une chute de 40 mètres sur la paroi nord du Kreuzberg. Ces camarades alertés devaient le conduire, dans un état grave, à l'hôpital d'Appenzel.

On a dû aussi transporter à l'hôpital des touristes qui faisaient du ski et avaient été victimes de chutes malencontreuses.

Décès d'un conseiller national tessinois

LOCARNO. — Le conseiller national Amédéo Boffa est décédé, lundi, à Locarno à l'âge de 66 ans, après une brève maladie. Il était depuis 1922 rédacteur du quotidien « Popolo e libertà » et depuis 1947, secrétaire général du parti conservateur démocratique du canton du Tessin. M. Boffa était député au Grand Conseil depuis 1936. En automne 1965, il entra au Conseil national pour succéder à M. Franco Maspoli.

Les tendances actuelles de la peinture et de la sculpture de Suisse romande

GENEVE. — L'alliance culturelle romande publie un cahier consacré exclusivement aux tendances qui caractérisent les jeunes peintres et sculpteurs de Suisse romande, à l'occasion de l'exposition que l'alliance organise en Suisse romande. Comme le relève le président de l'alliance, M. Weber-Perot, de Chêne-Bourg, près de Genève, cette exposition réunit des œuvres de 34 peintres et sculpteurs dont la plupart ont déjà acquis la notoriété. Ces artistes n'en représentent pas moins les tendances nouvelles qui caractérisent la peinture et la sculpture de la Suisse romande.

L'exposition est présentée actuellement au musée de la Majorie, à Sion. Le musée des Beaux-Arts de Neuchâtel l'abritera du 2 au 14 août puis le musée historique de l'Evêché, à Lausanne, du 1er au 25 septembre. Elle sera ensuite visible à Moutier, en octobre et l'an prochain à Fribourg et Genève.

Le nouveau président du parti conservateur

FRIBOURG — Le comité cantonal du parti conservateur chrétien-social, réuni à Fribourg, a enregistré avec regret la démission du président du parti, M. Joseph Ackermann. Sur proposition du Comité directeur, il a appelé à la présidence, à l'unanimité, M. Paul Torche, conseiller aux Etats. M. Torche a défini avec clarté les points et la stratégie du parti en vue des élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, qui auront lieu en décembre prochain.

24 heures de la vie du monde

- ★ **MADAME INDIRA GANDHI SE RENDRA A MOSCOU** — Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, se rendra à Moscou le mois prochain.
- ★ **LA SIDERURGIE BRITANNIQUE EST MENACEE PAR UN CONFLIT** — Alors que la grève des marins entre dans sa cinquième semaine, la sidérurgie britannique est menacée à son tour par un conflit. Les dirigeants syndicaux de 15 000 ouvriers spécialisés viennent d'avertir qu'une grève sera envisagée à la fin du mois.
- ★ **SESSION DE JUIN DE L'ASSEMBLEE DE L'U.E.O.** — La session de juin de l'assemblée de l'U.E.O. s'est ouverte hier après-midi à 15 heures au Palais d'Iéna, à Paris, sous la présidence du sénateur Marius Moutet (SFIO France), doyen d'âge.
- ★ **GREVE A LA S. A. S.** — Les pilotes de la compagnie de navigation aérienne scandinave « S.A.S. » viennent de se mettre en grève.
- ★ **VAGUE DE CHALEUR EN INDE : PLUS DE 500 MORTS** — La vague de chaleur sans précédent qui s'est abattue sur le nord de l'Inde a fait jusqu'à présent plus de 500 victimes.
- ★ **L'ALCOOLISME AUX ETATS-UNIS** — Une enquête menée à la demande de l'Institut national pour la santé mentale, a montré que 12 pour cent de tous les Américains âgés de plus de 21 ans, sont des alcooliques.
- ★ **CONSEQUENCES DE LA GREVE DES GENS DE MER EN GRANDE-BRETAGNE** — Les 12 000 membres de l'Association britannique de propriétaires de commerce de détails ont demandé lundi au Gouvernement d'appliquer sans retard la loi sur l'état d'urgence, c'est-à-dire de rationner les denrées alimentaires et de contrôler les prix.
- ★ **LES INONDATIONS A HONG-KONG** — Selon les rapports connus jusqu'ici, 44 personnes auraient péri dans les inondations et les glissements de terrain qui se sont produits à Hong-Kong. Treize autres sont vraisemblablement mortes également.
- ★ **QUATORZE MARINS SOVIETIQUES INTERPELLES PAR LA POLICE SUEDOISE** — Quatorze citoyens soviétiques ont été interpellés par la police suédoise dimanche après-midi, alors qu'ils se trouvaient dans une zone militaire, près de Sudsvall, dans le nord de la Suède.
- ★ **GLISSEMENT DE TERRAIN ET INONDATIONS A ZELL AM SEE** — Le violent orage qui s'est abattu au cours de la nuit de dimanche à lundi sur Zell am See, a eu pour conséquence un grave glissement de terrain et de fortes inondations. Cinq personnes au moins ont péri.
- ★ **PROCES A BUDAPEST** — L'agence hongroise de presse M.T.I. annonce qu'un procès s'est ouvert lundi à Budapest contre 12 jeunes gens accusés de complot. Les accusés sont âgés de 17 à 21 ans.
- ★ **QUATORZE PERSONNES ONT PERI NOYEEES** — Quatorze personnes ont péri noyées, aux Pays-Bas, au cours du dernier week-end.

Décès

de M. Hans Rudolf Schinz

ZURICH. — Dimanche, s'est éteint à Zurich, après une longue maladie, le professeur Hans Rudolf Schinz, docteur en médecine. Le défunt avait été appelé, en 1919, à la direction de l'Institut central de diagnostic radiologique et de la clinique thérapeutique de radiologie à l'hôpital cantonal de Zurich. En 1921, il acceptait la tâche de chargé de cours de médecine radiologique à l'université de Zurich et en 1947, il était nommé professeur ordinaire.

L'ivresse au volant

ZURICH — La police municipale de Zurich a dû dénoncer au mois de mai dernier 51 conducteurs de véhicules à moteur pour conduite en état d'ébriété, ainsi que 7 motocyclistes et 3 cyclistes. Sur ces 51 personnes, 32 ont provoqué des accidents, soit 24 automobilistes, deux motocyclistes et 6 cyclistes.

A la fédération du personnel des cantons et des communes

BERNE — L'assemblée des délégués de la Fédération centrale du personnel des cantons et des communes de la Suisse vient de se tenir à Berne. Elle a réuni 200 délégués ainsi que des invités d'Autriche, d'Allemagne, de Belgique, de France et de Suisse sous la présidence de M. Jean Haesler, président central de la Fédération et intendant des impôts du canton de Berne. On notait la présence de M. Schuerch, directeur des finances de la ville de Berne. L'effectif de la Fédération est de 20.500 membres.

Un Suisse présidera une importante association internationale

BERNE — Le Comité de l'Union internationale des associations d'installateurs de chauffage, ventilation et conditionnement d'air, siégeant à Berne les 9, 10 et 11 juin a appelé à sa présidence M. André Kistler, ing. de Neuchâtel. Cette union est importante puisqu'elle groupe les entreprises de la branche organisées en Associations dans 11 pays. Entreprises qui occupent environ 200.000 ingénieurs, employés techniques, commerciaux et ouvriers, cependant que le volume des affaires traitées en une année est de l'ordre de 20 milliards de francs suisses.

Un automobiliste fautif se livre à la police

BERNE — Mardi 7 juin vers 23 heures 30, une automobile circulant à la rue de Morat à Berne, avait renversé un motocycliste et l'avait assez gravement blessé. L'automobiliste fautif avait alors pris la fuite sans s'occuper de sa victime. Il vient de se livrer à la police. Il s'agit d'un jeune conducteur des environs de Berne qui voulait éviter d'avoir à se soumettre à une prise de sang.

Ouverture à Genève, lundi matin, du Conseil mondial de la paix

GENEVE. — C'est en présence de quelque 350 participants, venus de près de 80 pays, qu'a été ouverte au palais Wilson, la session du conseil mondial de la paix.

Lecture a d'abord été donnée de toute une série de noms de personnalités qui participent à ces travaux. Cette séance d'ouverture était présidée par la présidente du conseil mondial de la paix, Mme Isabelle Blume (Belgique) qui, pendant près d'une heure, s'attachait à faire une revue de la situation internationale et à montrer les actions que propose le conseil mondial de la paix.

Sabotages

SAIGNELEGIER. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des individus ont saboté un mât du groupe Béliet, au sommet duquel flottaient les couleurs jurassiennes et ont emporté le drapeau. D'autre part on signale que des escouades jurassiennes fixés à des voitures ont été souillés ou arrachés.

Concentration dans la presse hebdomadaire allemande

MUNICH. — Une nouvelle opération de concentration est en cours de réalisation dans la presse hebdomadaire allemande. Selon des informations dignes de foi, deux des plus grands illustrés allemands « Quick » (tirage : 1.709.000 exemplaires) et « Revue » (1.265.000) viennent d'être achetés par les éditions « Heinrich Bauer », de Hambourg qui publient déjà « Neue Illustrierte » (tirage : 1.569.000). Le coût de l'opération s'élèverait à 65 millions de deutschemark.

Il se tue à skis

UNTERSCHAECHEN. — Le jeune Manfred Fischli, 19 ans, de Naefels (Glaris), apprenti dessinateur, qui descendait dimanche matin le versant fameux d'Eiswändli dans le massif des Clarides sur ses skis, a fait une chute de quelques 150 mètres et a été tué sur le coup. Le corps du malheureux skieur a été transporté au col du Klausen par des touristes où la station de sauvetage d'Unterschaechen s'en est chargée.

LES COURS DE LA BOURSE

C. du 10 C. du 13

GENEVE	
Amer Eur. Sec	108 1/2
Amer Tel.	224
Astra	1,60
Bad Anilin	427
Bque Populaire	1370
Credit Suisse	2125
Cie Italo-Arg	16 16 1/4
Ciba port.	7625
Ciba nom	7650
Du Pont	5425
Eastman Kodak	806
Farben Bayer	593
Ford	330
Garday	201
General Elec.	219
General Motors	470
Grand Passage	351
Hoechst Farben	500
Inst Physique port.	437
Int Business Mach	555
Italo-Suisse	1515
Kennecott	235
Machines Bull	460
Manneberg	145
Montecatini	153
Nestlé port.	11,85
Nestlé nom	2420
Olivetti	1450
Péchiney	22,75
Pensilvania R. R.	175
Phillips	240 1/2
Royal Dutch	125 1/2
Sandoz	157 1/2
Scherer port.	5500
Sté Bque Suisse	130
Sodec	350
Sopafin	1875
Standard Oil N. J.	133
Swissair	134
Thyssen A.	410
Unilever	423
Union Bques Suisses	303
U S Steel	685
Zyma	142 1/2

C. du 10 C. du 13

PARIS	
Air Liquide	380,10
Banque de Paris	376
Clémens Lafarge	230
Crédit Com. France	267
C. S. F.	108,60
Esso	167
Françaises Pétroles	293
Machines Bull	165
Michellin	163,80
Péchiney	168
Rhône-Poulenc	871
Saint-Gobain	198
Ugine	230,50
	144,90
	145
	203,10
	204,30

C. du 10 C. du 13

FRANCFORT	
A. E. G.	415 1/2
Bad Anilin	406
Dresdner Bank	397
Farben Bayer	424
Höchst Farb	420
Kauffhof	309
Mannesmann	402
R. W. E.	409 1/2
Siemens	439
Thyssen	136 1/2
Volkswagen	386 1/2
	430
	423
	130
	129
	440
	436

C. du 10 C. du 13

MILAN	
Assic Generali	101,350
Edison	102,320
Eni	2700
Finisider	2704
Italcementi	790 1/4
La Rinascente	14,905
Montecatini	15,195
Olivetti	382 1/2
Pirelli	382 3/4
Snia Viscosa	1750
	1762
	3340
	3355
	3542
	3580
	4282
	4326

Cours obligamment communiqués par la banque Troillet & Cie S. A., Martigny et Genève.

C. du 10 C. du 13

ZURICH	
Aluminium Suisse	5800
Bally	5760
Brown Boveri	1150
Elektrowatt	1245
Fischer	1655
Gelby port.	1280
Gelby nom	1245
Hero Lenzbourg	1200
Interhandel	1170
Jelmoll	8000
Lonza	8025
Motor Columbus	2965
Nestlé port.	4900
Nestlé nom	5000
Réassurance	3840
Sandoz	1000
Saurer	3865
Sulzer	1000
	940
	945
	1020
	1025
	2420
	2425
	1480
	1455
	1580
	1570
	5490
	5575
	1065
	1050
	3000
	3015



PETER STUYVESANT

THE INTERNATIONAL PASSPORT
TO SMOKING PLEASURE

MEUBLES à CRÉDIT

sans
réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du soldo à payer (sel. disp. ad hoc)

Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER	dès Fr. 995.—	28.—
à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 195.— et 36 mois à		
SALLE A MANGER 6 pièces	dès Fr. 794.—	21.—
à crédit Fr. 895.— / acompte Fr. 160.— et 36 mois à		
STUDIO COMPLET 13 pièces	dès Fr. 1915.—	49.—
à crédit Fr. 2189.— / acompte Fr. 383.— et 36 mois à		
SALLE A MANGER TEAK 6 pièces	dès Fr. 954.—	25.—
à crédit Fr. 1069.— / acompte Fr. 187.— et 36 mois à		
SALON-LIT 3 pièces	dès Fr. 695.—	18.—
à crédit Fr. 795.— / acompte Fr. 140.— et 36 mois à		
APPARTEMENT COMPLET une pièce	dès Fr. 2007.—	65.—
à crédit Fr. 2845.— / acompte Fr. 498.— et 36 mois à		
APPARTEMENT COMPLET deux pièces	dès Fr. 3175.—	83.—
à crédit Fr. 3630.— / acompte Fr. 635.— et 36 mois à		
APPARTEMENT COMPLET trois pièces	dès Fr. 3679.—	97.—
à crédit Fr. 4195.— / acompte Fr. 735.— et 36 mois à		

Avec chaque appartement complet
NOTRE CADEAU: LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT
AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom :

Rue, No :

Localité : NR 12

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riex No 10 à 16
Sortie de ville, direction de Fribourg
Tél. (029) 275 18 - 2 81 29

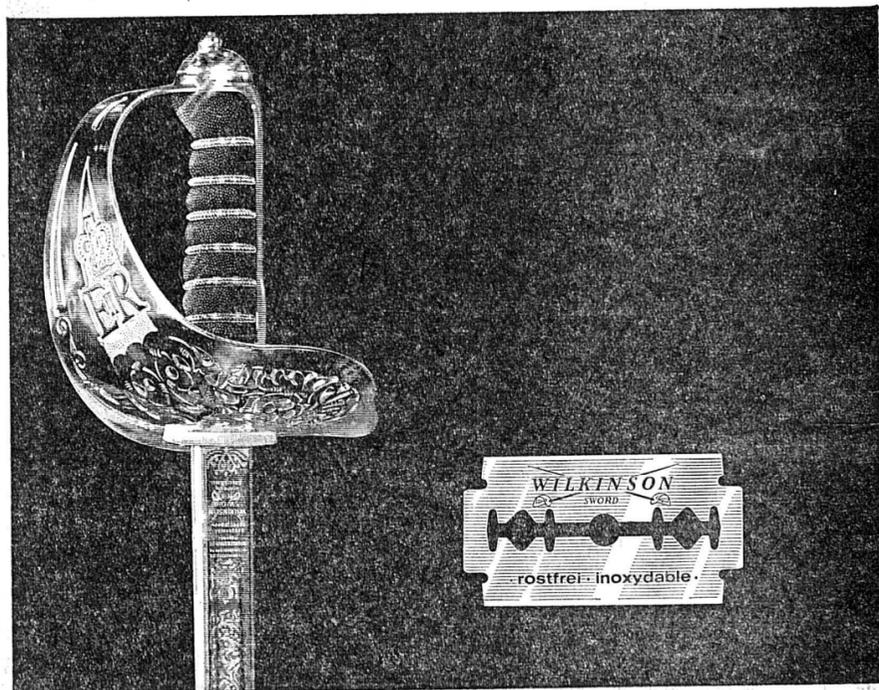
BULLE

Grand parc à voitures • Petit zoo

6 000 m2 à visiter 7 étages d'exposition

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

P13-26R



Les lames Wilkinson ont toujours été aussi durables
— mais jamais aussi douces
qu'aujourd'hui!

(et jamais encore une Wilkinson
n'a rasé autant de fois si près!)

distributeur
à 5 lames fr. 2.50
à 10 lames fr. 4.80



Essayez-la. Cette lame glisse sur votre peau avec une douceur étonnante. Vous ne la remarquez guère — et pourtant votre barbe est comme effacée, radicalement effacée. Et ce, n'est pas tout! Vous vous raserez de nombreuses fois avec la même Wilkinson, car cette lame est extraordinairement durable.

Nous forgeons de fines lames depuis près de 200 ans. La petite Wilkinson est la meilleure, la plus recherchée que nous ayons jamais créée car son tranchant est d'une perfection incomparable. Un bon conseil: ne le touchez pas, laissez la lame dans l'appareil. Ne l'essayez pas pour la sécher — un rinçage suffit. Chaque Wilkinson ainsi traitée vous assurera de nombreux, très nombreux rasages.



Fabricant de fines lames depuis 1772

Pour de nombreux rasages doux et parfaits — la Wilkinson!



MEMMÉ

Qui dit
Timbres
pense à
Mimmé

TIMBRES MEMMÉ
4000 BAILE
TEL. 061 24 66 44

Vacances
Voyages
Camping

Toujours
avec votre transistor

- VENTE
- LOCATION
- REPARATION

Haller, Carter
& CIL

SIEN

P 70 S

Peugeot 404

fin 1964 20.000
km. comme neuve.

Toit ouvrant. Facilités, garantie.
Tél. (021) 51 35 91
P 300-44 V

VENDEUSE

qualifiée demandée pour juillet et août dans bon magasin souvenirs, à Morgins (Valais).

Faire offres à la Bonbonnière, tél. (025) 4 33 15.

P 33058 S

Charpente - Planches
Poutraison

En parfait état, provenant de démolitions, à vendre.

P. Vonlanden, Lausanne. Tél. 24 12 88

Le Rossignol chante à midi

par Margaret SUMMERTON

Charles s'assit sur le tapis d'herbe courte et serrée, près de moi, interrogant :

— Vous savez où vous êtes ?
— Vous m'avez dit...
— Je ne parle pas du nom, mais de la destination du lieu. C'est un sanctuaire d'oiseaux, un des vastes d'Europe... Un sanctuaire ! répéta-t-il intensément. Je crois que nous y avons droit, Melly !

J'étais toute réponse directe. Dans le bar de Marie-Louise, au décor platement conventionnel, je me sentais sûre de moi. Dans l'auto aussi. A présent, sans savoir pourquoi, j'étais mal à l'aise, n'ayant plus confiance en moi. Ni en lui.

— Comment connaissez-vous ces choses ? fis-je vaguement.
— Mon père avait consacré sa vie aux oiseaux... la partie non professionnelle de sa vie. Il m'a amené ici lorsque j'étais enfant. Pas plus que vous-même, je n'ai aimé ce pays... Et ce n'est pas peu dire, n'est-ce pas ?

Je tournai la tête. Au-delà des broussailles, les tamaris maigrés poussaient lentement... L'horizon était barré par une ligne sombre. Je déclarai :

— Je déteste les pays plats. Je voudrais vivre en montagne.
— Un jour, vous y vivrez.
— Comment pouvez-vous me donner une telle assurance ? m'étonnai-je.

Embarrassé, il laissa tomber :

— Je ne sais pas !
Puis, d'une voix plus forte et en me souriant, il reprit :
— J'ai parlé sans réfléchir... pour dire ce qui vous faisait plaisir. Mais si vous voulez, je peux vous le promettre solennellement !

Je n'insistai pas, ne sachant que croire, me rappelant seulement qu'il était un acteur habile à travestir la vérité.

— Et c'est la première fois que vous revenez en Camargue depuis ? interrogeai-je.

— Oh ! non, j'y suis revenu à plusieurs reprises.

Il m'appliqua sur la main une caresse légère puis, se reculant :

— Melly, vous ne voudriez pas avoir votre sanctuaire ?

Je l'aurais bien voulu, mais toutes les questions restées sans réponse me revenaient soudain en mémoire, recommençant à me torturer. Je me rendis compte trop tard que j'avais besoin d'un minimum de certitudes.

— Vous êtes bien comédien ? fis-je à l'improviste.

— Oui ! admit-il d'un ton uni, sans une ombre de fierté ni de regret.

— Emma m'a dit que vous aviez joué dans des films. Elle aimerait en voir un.

Fâché, il répliqua :

— En venant ici, je n'avais pas l'intention que ce soit pour parler d'Emma.

Je regardai à terre. Un lézard, qui s'était immobilisé sur une pierre, disparut en un clin d'œil.

— Melly...

De nouveau, il y eut ce contact bref de sa main et sa voix qui révait :

— Si nous ne parlons ni du passé ni du présent, ce pourrait être de l'avenir !

Levant la tête vers lui, je vis son regard si assombri que je ne pus rien y lire, mais un sourire se dessinait sur ses lèvres.

— Votre avenir ! Il vous attend ! Et il n'est pas ici, dans cette campagne marécageuse que vous détestez, entre les quatre murs d'une ferme sinistre, avec pour toute distraction une promenade hebdomadaire à la foire.

— Non ! dis-je. Nous allons bientôt partir.

— Pour où ?

A présent, sa main était posée sur la mienne, la recouvrant entièrement. Je surpris une nuance d'anxiété dans sa voix... Mais peut-être n'était-ce que de la curiosité ? Je décidai de ne pas m'y arrêter, tout en répondant :

— Je ne sais pas au juste. Probablement en Angleterre où... Je me tus pour éviter de prononcer le nom d'Emma.

Ce fut lui qui compléta :

— Avec votre père et Emma ?... Après une hésitation, il acheva : Et avec Dodie ?

— Oui ! murmurai-je.

J'aurais souhaité pouvoir répondre non. Dodie avait figuré assez longtemps dans ma vie ! J'avais terriblement envie de me débarrasser d'elle. Charles contemplait au loin le fin contour des fies qui paraissait séparer le ciel de l'étang et, sans détourner son regard, il me questionna :

— Depuis combien de temps Dodie s'occupe-t-elle de votre famille ?

— Depuis longtemps... Près de quatre ans.

Comme indifférent, il continua :

— Pourquoi votre père ne l'épouse-t-il pas ?

— Je ne sais pas, fis-je vivement, avec en mémoire le reproche de Dodie qui criait que c'était à cause de moi.

Me dévisageant brusquement d'un air inquisiteur, il demanda :

— Serait-ce parce qu'elle est déjà mariée ?

— Non.

Comprenant tout à coup, comme si j'avais lu dans son esprit, je m'écriai, d'une voix tremblante :

— Vous insinuez que si elle ne peut épouser Hugo, c'est parce qu'elle est déjà la femme de Pragman ? C'est bien cela ?

Il soupira bruyamment.

— En fait, ce n'est pas...

Sa voix sembla s'éloigner, car elle me parvint plus douce.

— Ça n'a pas l'air de très bien fonctionner, hein ?... Mon plan suivant lequel nous devrions laisser tomber toutes ces...

J'avais eu la même idée, dans la voiture, non seulement espérant, mais croyant fermement qu'on pouvait oublier. Comme nous avions échoué, je ne voulais pas porter le blâme d'avoir terni mon propre bonheur naissant et je le rejetai sur lui.

— Vous ne le vouliez pas pour de bon ! Quoi que vous puissiez dire, au fond de vous, vous pensez toujours à autre chose. Vous êtes obsédé...

Je ne pus aller plus loin. Le regard de Charles suivait l'envol d'une nichée de canards sauvages. Dans le silence, on entendait le clapotis des vagues.

Copyright by Opera Mundi (A suivre)

PHIL la fusée



Juin 14

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Lathion, tél. 5 10 74.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visite semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite 3 semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Château Villa. — Musée Rilke, en permanence.

SION

Cinéma Arlequin. — Tél. 2 32 42. Voir aux annonces.

Cinéma Capitole. — Tél. 2 40 45. Voir aux annonces.

Cinéma Luz. — Tél. 2 15 45. Voir aux annonces.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de son médecin traitant, s'adresser à l'hôpital Tél. 2 43 01.

Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63

Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 ou 2 54 63.

Dépôt de pompes funèbres — Michel Sierro, tél. 2 59 59 et 2 54 63.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gindre, tél. 2 30 88.

Maison des jeunes. — Foyer pour Tous, Pratioli : ouverte tous les jours jusqu'à 22 h. T. V., divers jeux de table, échecs. Entrée libre sans obligation de consommer. Salle pour réunions

Pour les jeunes - Arc-en-Ciel, rue de Lausanne 52 — Le rendez-vous des jeunes. Ouvert tous les jours jusqu'à 23 h. Divers jeux de table, salle de ping-pong. Ambiance sympathique. Sans obligation de consommer.

Carrefour des Arts. — Exposition Gertrude Munk et Georges Williams, ouverte jusqu'au 17 juin.

Garage de service. — Du 12 au 20 juin : garage Proz, Pont-de-la-Morge, tél. No 2 20 05.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 2 21 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél. 2 26 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.

SAINT-MAURICE

Cinéma Roxy. — Tél. 3 64 17. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Galliard, tél. 3 62 17.

Service d'ambulance. — Tél. Nos (025) 3 63 67 ou (025) 3 62 21 ou (025) 3 62 12.

C. A. S. — Groupe de Saint-Maurice. — Les 18 et 19 juin, course du club au Grand-Combin.

MONTHEY

Plaza — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.

Monthéolo. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.

Pharmacie de service — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Le magasin REY-TONOSI à Sierre cherche

couturière-retoucheuse

Faire offres écrites ou téléphoner au (027) 5 11 10. P 79 S

L'Hôtel Farinet, à VERBIER, cherche

3 jeunes filles

pour les travaux d'intérieur.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres ou téléphoner à M. Meiland Gaston, hôtel Farinet, Verbier. Tél. (026) 7 13 56.

La piscine du LIDO, à Crans-sur-Sierre cherche à partir du 20 juin jusqu'au 15 septembre, un

ETUDIANT

pour donner des cours de natation.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. René Antille, administrateur immobilier, Sierre. Tél. (027) 5 06 30.

coiffeur messieurs

pour la mi-juin ou à convenir.

Grichting Lucien, 1897 Bouveret. Tél. (021) 60 61 36. P 33142 S

Fiduciaire cherche comptable qualifié

de langue maternelle française.

Situation stable. Entrée à convenir.

Offres avec référence sous chiffre PQ 37574, à Publicitas 1000 Lausanne. P 702 L

Urgent besoin d'argent? Alors, envoyez ce coupon à la Banque de PRETS et de Participation s.a. Rasude 2, 1000 Lausanne. Tél. (021) 22 52 77. Nom, prénom et adresse:

L'annonce reflet vivant du marché

Sur nos ondes

SOTTENS 6.10 Bonjour à tous. 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00 Miroir-flash. 9.00 Miroir-flash. 9.05 Le bonheur à domicile. 10.00 Miroir-flash. 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Au carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Informations. 12.55 Le feuilleton : Des bretelles pour le ciel 13.05 Mardi les gars 13.15 Les nouveautés du disque 13.30 Musique sans paroles... ou presque. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 14.50 Moments musicaux. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Fantaisie sur ondes moyennes. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Arrivée de la troisième étape du Tour de Suisse. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.10 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Disc-O-Matic. 19.55 Bonsoir les enfants. 20.00 Magazine 66. 20.20 Disques. 20.30 Soirée théâtrale : Rosaura. 22.30 Informations. 22.35 Le courrier du cœur. 22.45 Intermède musical. 23.00 La tribune internationale des journalistes. 23.25 Miroir-dernière. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Emission d'ensemble. 19.25 Musique légère et chansons. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 Le feuilleton : Des bretelles pour le ciel. 20.30 Pages célèbres. 21.30 Regards sur le monde chrétien. 21.45 Encyclopédie lyrique : Faust, opéra. 22.20 Barcarolle No 3. 22.30 Anthologie du jazz. 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Bonne humeur et musique. 7.00 Informations. 7.10 Orchestre de chambre sarrois. 7.30 Pour les automobilistes voyageant en Suisse. 8.30 Musique de chambre. 9.00 Informations. 9.05 Emission récréative. 10.00 Météo. Informations. 10.05 Le Wiener Walzer Orchester. 11.00 Informations. 11.05 Emission d'ensemble. Vieilles chansons italiennes. 12.00 Emission pour la campagne. 12.25 Communiqués. 12.30 Informations. Tour de Suisse. 12.45 Musique récréative. 13.00 Concert à la principauté de Liechtenstein. 13.30 Accordéonistes. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Télévision scolaire. 15.00 Informations. 15.05 Airs d'opéras. 16.00 Météo. Informations. 16.05 Tour de Suisse cycliste. 16.10 Lecture. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Informations. Actualités. 18.15 Magazine récréatif. 19.00 Tour de Suisse. Communiqués. 19.15 Informations. Echos du temps. 20.00 Orchestre philharmonique tchèque. 21.15 A l'occasion du 20e anniversaire de la mort d'H. Kaminski. 22.15 Informations. 22.25 Disques. 23.15-23.20 Météo. Informations.

MONTE CENERI 7.00 Marche. Petit concert. Chronique d'hier. 7.15 Informations. Musique variée. 8.00 Informations. 8.05 Musique variée. 8.30 Radio-Matin. 10.00 Informations. 11.05 Emission d'ensemble. 12.00 Revue de presse. 12.10 Musique variée. 12.30 Informations. Actualités. 13.00 Musique de films. 13.15 Sur le second programme. 13.20 Pages pour piano de F. Mompou. 14.00 Informations. 16.00 Informations. 16.05 Sept jours et sept notes. 17.00 Radio-Jeunesse. 18.00 Informations. 18.05 Thé dansant. 18.30 Chœurs populaires montagnards. 18.45 Journal culturel. 19.00 Danses et chansons hongroises. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. Actualités. Tour de Suisse cycliste. 19.50 Musique à Park Avenue. 20.00 Débats d'actualité. 20.45 Mélodies de Harlem. 21.25 Petit concert. 22.00 Informations. 22.05 Chronique scientifique hebdomadaire. 22.30 La pianiste A. Bundervoet. 23.00 Informations. Actualités. 23.20 Musique pour rêver.

TELEVISION 19.00 Bulletin de nouvelles. 19.05 Le Magazine. 19.25 Le feuilleton : Janique Aimée. 20.00 Téléjournal. 20.15 Le Tour de Suisse cycliste. 20.25 Carrefour. 20.40 Pianola Story. 21.15 Champ libre. 22.15 Téléforum. 22.45 Téléjournal. 23.00 Fin.

tous vos imprimés
2 31 51



Le Conseil fédéral invite les cantons à la modération dans le domaine des constructions

BERNE. — Le Conseil fédéral a envoyé aux gouvernements cantonaux une circulaire qui les invite à freiner un peu la construction dans le secteur public. L'abolition de l'arrêté sur la construction risque, en effet, de faire « démarrer » trop de projets à la fois, ce qui est peu souhaitable dans la conjoncture actuelle.

Voici les principaux passages de la circulaire :

« L'arrêté sur la construction a été abrogé le 13 mars 1966. Cette mesure se justifiait en ce sens que de nets indices d'une normalisation sont apparus sur le marché des constructions : en effet, la concurrence s'est notablement intensifiée et la hausse des coûts a fléchi. Toutefois, les projets de travaux publics marquent encore une

sensible progression. L'année dernière déjà on avait enregistré un accroissement des travaux publics. Leur part au volume global des constructions ayant passé de 32,6 à 33,8 p. 100.

« Nous sommes conscients du fait que le développement de l'infrastructure accuse en maints endroits un retard manifeste consécutif à la forte expansion de l'économie privée et à l'afflux considérable de main-d'œuvre étrangère jusqu'en 1964. Nous ne méconnaissons pas davantage l'importance des investissements affectés à l'infrastructure en tant que facteur propre à favoriser la croissance de notre économie et l'adaptation de ses structures. A cet égard, il ne faut cependant pas perdre de vue que la stabilisation conjoncturelle intervenue

et la réduction progressive des travailleurs étrangers auront pour effet d'alléger jusqu'à un certain point les exigences posées à l'infrastructure ».

LES COMMUNES NE SONT PAS DISCIPLINEES

D'autre part, nous nous plaignons à reconnaître que les cantons ont fait preuve, l'an dernier, de modération dans l'exécution de leurs travaux et qu'ils ont ainsi apporté une large et méritoire contribution à la normalisation de la situation sur le marché des constructions. Cette constatation ne s'applique malheureusement pas aux communes dont les dépenses de construction se sont notablement accrues (10 p. 100).

donc pas provoquer d'impulsion particulière ».

INTERVENTION DES CANTONS

« Pour que le comportement des pouvoirs publics soit aussi conforme que possible aux exigences conjoncturelles, nous prions les gouvernements cantonaux de bien vouloir examiner jusqu'à quel point ils pensent devoir recourir à une mesure analogue dans leur sphère d'activité. Il nous paraît important en particulier que l'analyse porte aussi sur les dépenses de construction des communes, dont la progression a été la plus forte au cours de ces deux dernières années. Bien que nombre de travaux ne souffrent plus d'ajournement, il nous semble que la réalisation immédiate de tous les projets annoncés ne répond pas à une absolue nécessité. Fréquemment, le recours à un mode de construction moins onéreux permet aussi de faire certaines économies ».

L'an dernier, les comptes de divers cantons et communes se sont soldés par un excédent de dépenses. D'autre part, la tendance à l'endettement accru des pouvoirs publics à tous les échelons persiste. C'est dire que, du point de vue de la politique financière également, une certaine circonspection dans l'engagement de dépenses de construction paraît devoir s'imposer. Cette modération est d'autant plus de mise que le marché suisse de l'argent et des capitaux est placé sous le signe d'un resserrement croissant, assorti d'une hausse des taux d'intérêt. Il serait dès lors souhaitable que les pouvoirs publics s'abstiennent de mettre le marché des capitaux à trop forte contribution ».

Le rapport de la « Butyra »

Nette reprise de la production de beurre indigène

BERNE. — Le Conseil fédéral a pris connaissance de la clôture des comptes et du rapport de gestion de la « Butyra », centrale suisse du ravitaillement en beurre, pour l'exercice 1964-1965.

L'année de décompte est caractérisée par une reprise de la production de beurre indigène, en net recul durant l'année précédente, et par la diminution des importations de beurre qui en est résultée. Cette évolution se reflète également dans la clôture des comptes. L'accroissement de la production de beurre et l'impossibilité de reporter sur le prix du beurre la hausse du prix de base du lait intervenue le 1er juin 1965 ont entraîné une augmentation des frais de mise en valeur et des allocations destinées à réduire le prix du beurre. D'autre part, les recettes que la « Butyra » tire des prélèvements sur les importations de beurre sont en nette diminution par rapport à l'année précédente, en suite de la réduction des quantités importées.

Les dépenses brutes résultant de la mise en valeur du beurre ont atteint au total 62,8 millions de francs au

cours de l'exercice (année précédente : 44,3 millions de francs). Les prélèvements sur le beurre se sont élevés, après déduction des frais d'administration et des intérêts du capital social, à 14,8 millions de francs (année précédente : 21 millions de francs). Il reste donc un excédent de dépenses de 48 millions de francs (année précédente : 23,3 millions de francs).

Les possibilités qu'a la « Butyra » d'influencer la clôture des comptes sont très limitées. Les prix de revient du beurre du pays, tels qu'ils résultent du prix de base du lait, dépassent sensiblement les prix de vente fixés par le Conseil fédéral. La différence qui est à la charge du compte de la « Butyra », atteint actuellement Fr. 2,10 par kilo pour le beurre spécial indigène. Le beurre frais de cuisine et le beurre fondu bénéficient de réductions encore plus fortes. Seules les importations de beurre — qui dépendent toutefois du volume de la production indigène — permettent à la « Butyra » d'améliorer son résultat financier, grâce à des achats avantageux.

L'EXEMPLE DE L'ETAT

Il serait regrettable à divers points de vue qu'une augmentation par trop prononcée des projets de construction des pouvoirs publics ne vienne rompre à nouveau l'équilibre approximatif réalisé entre la demande et la capacité de production de l'industrie du bâtiment. Aussi avons-nous ordonné, il y a quelque temps, que le dépassement des dépenses courantes qu'entraînent les constructions de la Confédération, de ses entreprises en régie et des CFF soit limité si possible, par rapport à celles de l'an dernier, à moins de 10 p. 100. Par la suite, la plus-value a pu être ramenée à un peu plus de 8 p. 100.

Elle correspond ainsi à peu près à l'augmentation nominale présumée du produit national brut en 1966. Les dépenses que la Confédération affectera aux constructions ne devraient

Le premier accident mortel sur le nouveau tronçon d'autoroute Kirchberg - Oensingen

SOLEURE. — Dimanche, s'est produit, entre Oensingen et Niederbipp, le premier accident mortel sur le nouveau tronçon de l'autoroute Kirchberg-Oensingen, ouvert à la circulation le 26 mai dernier. Les circonstances de la tragédie n'ont pas encore été tirées au clair.

On sait toutefois, que les deux voitures impliquées dans cet accident, portaient des plaques minéralogiques de Bâle-Ville, et roulaient en direction d'Oensingen. L'un des véhicules, conduit par Mme Hanna Bieri, âgée de 42 ans, domiciliée à Bâle, voulu effectuer une manœuvre de dépassement. A ce moment, Mme Bieri, apercevant dans son rétroviseur une autre voiture allant la dépasser se rabattit brusquement sur la droite. Le véhicule déséquilibré se mit à zigzaguer sur la chaussée et fut alors touché depuis l'arrière par l'autre voiture bâloise. Mme Bieri décéda peu après sur les lieux de l'accident de la suite de ses blessures. Un passager, qui avait pris place à bord de la voiture de la malheureuse, s'en est tiré avec des légères blessures. Le conducteur et les deux occupants de l'autre voiture bâloise sont indemnes, alors que leur voiture a été fortement en-

dommagée. Le véhicule de Mme Bieri est hors d'usage.

La police d'autoroute de la police cantonale soleuroise est rapidement intervenue et a pris les mesures de sécurité habituelles.

Visite officielle en Suisse du ministre autrichien des affaires étrangères

BERNE. — Le ministre des affaires étrangères d'Autriche, M. Lujo Tomicorinj, est arrivé lundi matin à Zurich pour une visite officielle en Suisse. C'est le premier déplacement officiel à l'étranger de M. Tomic depuis qu'il a été nommé ministre des affaires étrangères, voici trois mois.

A la banque des règlements internationaux

BALE. — La 36e assemblée générale de la banque des règlements internationaux s'est tenue lundi, 13 juin, au siège de la banque à Bâle, sous la présidence de M. M. W. Holtrop, président du conseil d'administration. Les gouverneurs ou autres représentants de 25 banques centrales ou groupes bancaires y assistaient.

Swissair reçoit le simulateur de vol du DC-9

GENEVE. — Un cargo DC-8 F de KLM a transporté, dans la nuit de dimanche à lundi, lors d'un vol sans escale de Montréal à Zurich, le simulateur de vol DC-9 commandé par Swissair. Le poids de cet appareil électronique d'une valeur de 4,5 millions de francs suisses est de 20 tonnes. Parmi les 74 pièces expédiées, les plus lourdes et les plus volumineuses furent les deux parties de la cabine et les plaques de montage qui pesaient ensemble 5,2 tonnes. Ce simulateur de vol est le premier de ce genre en Europe. Il s'agit d'un calculateur numérique qui traite les données avec encore plus de sûreté que les installations utilisées jusqu'à maintenant avec le simulateur analogique. Après le montage et l'ajustement de l'appareil, Swissair commencera au début du mois d'août l'entraînement de ses pilotes de DC-9 à bord de ce simulateur. On prévoit jusqu'à la fin de l'année la formation de plus de 60 pilotes de Swissair et vraisemblablement aussi ceux d'autres compagnies qui utiliseront également l'avion à réaction DC-9.

F. Rey

Meeting international de publicité de l'Union suisse de commerce de fromage à Paris

PARIS. — L'Union suisse du commerce de fromage, dont une des tâches consiste à promouvoir l'écoulement du fromage au pays et à l'étranger a organisé une réunion dont le but était une planification à longue échéance de la publicité sur les marchés européens.

Des agences de publicité de premier plan travaillent en étroite collaboration avec le service de publicité de l'Union : les principaux collaborateurs ont procédé à un précieux échange de vues sur les problèmes, différents de pays à pays, et sur le développement des divers systèmes de distribution des denrées alimentaires. L'état du marché et les efforts publicitaires entrepris aux Etats-Unis ont été rapportés par le directeur du bureau de New York de la Schweizerland Cheese Association. Les agences de Suisse, d'Ita-

lie, de France, Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne et Suède ont profité des expériences réciproques.

Parmi les plus importants acheteurs de fromages suisses figurent l'Italie : 10.080.000 kilos ; la France, qui importe 6.370.000 kilos ; les U. S. A., avec 3.350.000 kilos et l'Allemagne : 3 millions 350 000 kg. Des efforts spéciaux seront entrepris en Angleterre et en Suède en vue d'étendre le marché.

En Suisse, enfin, où la consommation du fromage est, avec 8,88 kilos par tête d'habitant et par an, une des plus importantes du monde, la situation peut être considérée, et ceci en partie grâce à une publicité conséquente et concentrée, comme satisfaisante par rapport aux efforts importants des divers producteurs et fabricants de denrées alimentaires concurrentes.

Nouvelle entorse à l'autonomie cantonale ?

Il y a plus de vingt ans déjà, le manuel d'instruction civique de Sauser-Hall signalait qu'en l'espace d'un siècle près de cinquante mesures législatives avaient restreint en Suisse l'autonomie des Etats confédérés en renforçant le pouvoir central. Depuis lors, la centralisation poursuit son avancée, et les pessimistes, qui n'ont pas toujours tort, entrevoient le moment où notre fédéralisme ne sera plus qu'un article du folklore helvétique, où nos Etats cantonaux ne seraient plus qu'une caricature d'eux-mêmes.

Parmi ces mesures centralisatrices, certaines le sont franchement et sans détours, tandis que d'autres tendent à l'unitarisme comme par la bande. Dans cette dernière catégorie, des observateurs de tous les milieux politiques placent un certain nombre de subventions fédérales.

Le système des subsides se révèle, dans la pratique, comme un moyen pour distribuer de l'argent que la

Confédération a soustrait aux cantons. Et comme l'Etat central attache à ses subventions certaines conditions, cela se traduit pour les cantons par une restriction de leur autonomie ou de leur propre autorité, dans tous les secteurs qui bénéficient de la généreuse main fédérale.

Dans une certaine mesure, c'est inévitable, mais prenons bien garde de ne pas en arriver peu à peu à un nivellement d'une politique unitaire !

Or c'est bien ce qui s'est passé dernièrement pour le subventionnement des universités cantonales. Parmi les instituts universitaires favorisés, trois se trouvent dans des cantons financièrement favorisés : Zurich, Bâle-Ville et Genève. D'autre part, il se pourrait que Vaud et Neuchâtel fassent partie des cantons à finances fortes. Exceptons cependant Neuchâtel, où un subsidie devrait se justifier en raison de la petitesse de ce canton.

Pour chaque franc reçu

en subvention de «Berne», ces cantons, c'est-à-dire leurs contribuables, doivent fournir d'une façon ou d'une autre, à la caisse de la Confédération, une contribution beaucoup plus élevée.

C'est donc, comme l'écrit M. Kaspar Michel dans le «Sou du contribuable», aller complètement à l'encontre de tout principe fédéraliste que d'obliger les Etats membres à verser de l'argent à l'organisme central pour ensuite en recevoir de nouveau une partie en retour, accompagnée de toutes sortes de conditions et de charges.

Un des caractères les plus essentiels de l'indépendance consiste à pouvoir dépenser son propre argent selon son bon plaisir. Bien entendu, ceci ne met pas en question le devoir de solidarité des cantons aisés à l'égard de ceux qui le sont moins. Que Zurich, Bâle, Genève et d'autres contribuent à équilibrer les finances des cantons moins riches ne se

discute pas, ni sur le principe, ni sur l'importance de l'aide. Mais est-ce une raison pour obliger aussi les cantons financièrement forts à envoyer tout d'abord à Berne l'argent qu'ils vont ensuite utiliser pour leurs propres besoins ?

Un examen très sérieux de tout le système nous semble nécessaire. Pourquoi, par exemple, les cantons à fortes finances ne pourraient-ils pas, pour le développement de nos universités, payer seulement les contributions de solidarité (comportant aussi indirectement les frais pour les étudiants étrangers) en faveur des cantons moins fortunés, au lieu de verser en outre à la Confédération le montant de leur propre «subvention» qui est financée par leur propre fonds ?

Actuellement, deux commissions fédérales sont au travail. Espérons qu'une saine politique de bon aloi leur fasse trouver des solutions conformes à nos traditions.

Politique fédérale

La loi sur la protection de la nature et du patrimoine

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a voté mercredi l'importante loi sur la protection de la nature et du patrimoine, qui met en application (enfin!) l'article constitutionnel voté par le peuple et les cantons en... 1962.

Notons en passant que l'on persiste à traduire *Natur - und Heimatschutz* par «protection de la nature et du paysage», ce qui est absurde, puisque la seconde notion concerne les monuments et ensembles architecturaux. Parce qu'un fonctionnaire s'est trompé lors de l'élaboration de l'article constitutionnel, nous voilà abonnés pour toujours à cette mauvaise traduction officielle !

Un seul article a donné matière à controverse. C'est celui qui concerne le pourcentage maximal des subventions fédérales. Le Conseil fédéral et le Conseil des Etats proposent 50 %. La commission du Conseil national, 60 %. Pourquoi ? Il ne s'agissait pas, pour une fois, de la moindre démagogie. L'usage fédéral, en matière de subventions pour les restaurations de monuments historiques, c'est un maximum de 60 %. Le conseiller fédéral Tschudi a fait valoir, pour justifier le 50 %, que selon l'article constitutionnel la protection des sites est en premier lieu l'affaire des cantons ; il ne serait donc pas logique de dépasser 50 % de la part de la Confédération. Mais cet argument est moins pertinent qu'il n'en a l'air, si l'on songe que le maximum ne sera demandé que pour des cas très exceptionnels, concernant des sites dits d'importance nationale. Dans les autres cas, de beaucoup les plus nombreux, la majeure partie de la charge financière repose sur les cantons, les communes, les associations et les particuliers.

Mais enfin, ce qui est fait est fait, et l'essentiel est tout de même que cette loi soit votée, car elle apporte des nouveautés intéressantes.

Son premier chapitre, peut-être le plus important, concerne la protection des sites lors de l'accomplissement des tâches fédérales : par quoi il faut entendre non seulement les ouvrages réalisés par la Confédération elle-même, mais aussi l'octroi de concessions, d'autorisations, et de subventions fédérales pour des ouvrages. Dans tous ces cas, la Confédération devra veiller à la préservation des sites, et, le cas échéant, refuser concessions, autorisations ou subventions, ou les soumettre à des conditions très précises.

Le chapitre quatre détermine les conditions dans lesquelles l'accomplissement des tâches fédérales pourra être soumis à l'approbation d'organes indépendants de l'administration, tels que la commission fédérale des monuments historiques, et la commission fédérale pour la protection de la nature et du patrimoine.

Très importants aussi sont les articles qui règlent le droit de recours des Liges pour le patrimoine et pour la nature contre des décisions des autorités fédérales ou cantonales. L'absence de ce droit a été cause, jusqu'à présent, de nombreux malheurs !

Nouvelle est la possibilité pour la Confédération de subventionner (nous venons de voir à ce sujet la question du pourcentage) les mesures de sauvegarde des paysages, des sites naturels, des monuments et des sites historiques, et aussi de subventionner directement la Ligue suisse pour la protection de la nature et la Ligue de sauvegarde du patrimoine national (Heimatschutz). Celles-ci n'en feront pas, cela va sans dire, un oreiller de paresse, mais considéreront ces subventions comme un encouragement à développer leur activité.

Deux articles prévoient la possibilité pour la Confédération de créer elle-même des réserves naturelles, et de protéger des sites historiques soit par contrat, soit, exceptionnellement, par voie d'expropriation.

Enfin, pour la protection de la flore et de la faune, la Confédération pourra protéger non seulement certaines espèces, mais également leur espace vital (en langage de savants, les biotopes).

Même si les Liges qui ont travaillé à l'élaboration des mesures constitutionnelles et légales seront déçues de la décision concernant le pourcentage des subventions, elles n'en seront pas moins, pour l'ensemble, fort satisfaites. Il faut souhaiter maintenant que cette excellente loi soit appliquée dans toute sa rigueur.

C. BODINIER

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Automobilistes, attention !

Le Département de Police d'entente avec le Département des Travaux Publics, informe les usagers motorisés de la fermeture temporaire des routes suivantes, lors du passage du Tour de Suisse Cycliste 1966 :

14-6-66 Granges - Ollon - Crans - Montana	13.45 - 15.00
Montana - Sierre	14.45 - 15.30
Saas-Fee - Viège	15.15 - 17.30
Viège - Saas-Fee	15.45 - 17.30
15-6-66 Viège - Saas-Fee	10.45 - 12.00
Saas-Fee - Viège	11.00 - 12.00
Brigue - Col du Simplon (deux sens)	11.30 - 13.30
Col du Simplon - Gondo (deux sens)	12.15 - 13.45

Les usagers sont priés de se conformer aux ordres de la police de la circulation.

Le commandant de la Police cantonale,
E. SCHMID.

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours No 40 du Sport-Toto (11, 12 juin 1966) :
6 gagnants avec 13 p. Fr. 29.807,65
187 gagnants avec 12 p. Fr. 956,40
2.615 gagnants avec 11 p. Fr. 68,35
19.284 gagnants avec 10 p. Fr. 9,25

Tournoi de volley-ball de l'Association des maîtres de gymnastique à Monthey

Quelque 40 membres de l'Association des Maîtres de gymnastique du Valais romand se sont rencontrés à Monthey, dans l'ancienne halle de gymnastique pour leur tournoi de volley-ball annuel.

Toutes les sous-sections étaient présentes sauf Sierre. Trois équipes d'hommes et 2 équipes dames se sont disputés le challenge dans un esprit de franche camaraderie. Les matchs se jouaient en deux sets gagnés.

Résultats hommes :

Sion - Monthey	0-2
Martigny - Monthey	0-2
Martigny - Sion	2-1

Classement :

1. Monthey; 2. Martigny; 3. Sion.

Résultats dames :

Monthey - Sion	15-4 et 15-9
Sion - Monthey	6-5 et 15-8

Classement :

1. Monthey; 2. Sion.

Les membres de l'AMGVR se retrouveront les 1, 2 et 3 juillet prochains au Grand St-Bernard, pour le cours d'initiation à la varappe.

● Yachting — A Morat, le championnat suisse des lightings s'est terminé par la victoire de M. Jacques Beck (Morat), à la barre de « Essetrial », qui s'est imposé avec zéro point contre 19,8 à son second.

Fin du tournoi corporatif sierrois



Le tournoi corporatif sierrois s'est terminé samedi après-midi par le triomphe de l'équipe de la maison Vallotton, victorieuse en finale, par 1 but à 0, de l'attachante sélection PTT-CFF. Dénoûement logique d'ailleurs, les Hauts-Valaisans du sympathique coach Bob Heim, n'ayant jamais économisé leurs peines durant presque deux mois, pour arracher le titre de champion corporatif sierrois. Un honneur qu'ils avaient d'ailleurs déjà connu en 1964. C'est tout souligner si l'on est sportif et un brin « chauvin » aussi, dans le milieu de l'avenue du Marché. Il n'en demeure pas moins que la victime de l'acte terminal, soit l'équipe PTT-CFF, a laissé la meilleure impression chapitre technique. Sa sportivité ne passa pas inaperçue, elle non plus, loin de là. Malheureusement la propension marquée à vouloir faire du spectacle coûta finalement la première place aux poulains des Berset, Pfyffer et autres dévoués. Pour le 3e rang, l'ensemble mixte Elite-Buehler déchargea son trop plein de fougue, contrôlée d'ailleurs, sur le dos

de la formation Genoud, qui, malgré ses efforts répétés, n'a jamais encore connu la consécration suprême.

Cette intéressante compétition, dont le règlement demandera toutefois d'être revu, s'est terminée en début de soirée par la distribution des prix, sous un foehn violent. Cette agréable corvée permit à M. le conseiller municipal, Me Pierre de Chastonay, d'adresser quelques compliments mérités, aussi bien aux organisateurs qu'aux joueurs. Ajoutons que l'événement, vu son importance, méritait cette marque d'estime officielle.

Classement final :

1. Vallotton; 2. PTT-CFF; 3. Elite-Buehler; 4. Genoud; 5. Métalléger; 6. HC Sierre; 7. Garage Olympique; 8. Employés d'administration; 9. Imprimeries; 10. Gard Frères; 11. Amicale Meyer; 12. Laiterie Zingg; 13. Berclaz-Métrailleur; 14. Aérotechnie; 15. UBS; 16. Carrosserie du Relais.

Prix de bonne tenue: Imprimeries. Notre photo: l'équipe de Vallotton, gagnante du Tournoi Corporatif de la Ville de Sierre.

Cyclisme: Tour de Suisse - 2e étape: Yverdon-Villars, 175 km

Francis Blanc, à la manière de Manzaneque

Cette seconde étape qui menait les coureurs d'Yverdon à Villars, sur une distance de 175 kilomètres, peut être divisée en trois parties: nonchalance du peloton dans les premiers trente kilomètres, échappée-fleuve de Francis Blanc et attaque finale dans la côte d'Ollon à Villars. Si finalement le Genevois termine très retardé à Villars, il a tout de même remporté le classement final des « auto-sprint » et ainsi gagné une voiture. Et pour la seconde fois l'équipe Tigra place un homme au cœur de la bataille. La victoire à Villars leur échappe mais par contre la caisse de la formation se remplit. C'est en fin de compte le point principal.

TRENTE KILOMETRES DANS L'HEURE

Dès le départ d'Yverdon, on sent tout de suite la passivité des coureurs qui ne cherchent nullement à activer l'allure par une chaleur torride. A Vallorbe le peloton n'a franchi, après une heure de course, que trente des 175 kilomètres de la journée. C'est à ce moment que Francis Blanc place son attaque. Il sort du peloton en compagnie d'Ottaviani, un Italien. Rapidement le coéquipier du maillot jau-



L'italien Chiappano a remporté la victoire à Villars.

ne lâche prise et le Genevois se trouve seul au commandement. Il augmente son avance et nous le pointons avec un écart de 1'35" au Pont, où il enlève le premier sprint de la journée. A l'Orient son avance a passé à 3'30" et, au début de Marchairuz, il précède le peloton de 4'37".

Dès ce moment il se place favorablement pour le classement « auto-sprint » (une voiture est distribuée chaque jour).

Derrière, de nombreux coureurs sont lâchés mais ils pourront revenir dans la descente sur Nyon. Au ravitaillement de Morges Blanc est toujours en tête avec 4'48" sur ses poursuivants. Du peloton manquent six hommes qui seront « accordéon » à l'arrière.

LA JONCTION

Une fois sa place assurée, le Genevois se relève et tout rentre dans l'ordre à Rivaz, où la caravane passe avec un retard de plus d'un quart d'heure

Forfait de l'équipe Salvarani au Tour de France Les deux grands, Adorni et Gimondi absents

Felice Gimondi et Vittorio Adorni seront, après Gianni Motta, vainqueur du dernier Giro, les grands absents du Tour de France, dont le départ sera donné le 21 juin à Nancy. La décision que l'on redoutait depuis samedi a été annoncée lundi en fin de matinée par les dirigeants du groupe Salvarani, qui ont en même temps renoncé à aligner leur équipe amputée de ses deux leaders. C'est après avoir pris connaissance des résultats des examens médicaux auxquels ont été soumis les deux coureurs à l'issue du Tour d'Italie que ces dirigeants ont annoncé le forfait de leur groupe.

« Nous sommes profondément déçus mais nous ne pouvions prendre la responsabilité d'envoyer au Tour de France une équipe avec ses deux leaders diminués physiquement », a déclaré M. Luigi Salvarani, président de l'équipe italienne dont font partie les 2 champions transalpins. « Les résultats des examens médicaux auxquels ont été soumis nos deux coureurs sont à l'origine de cette décision particulièrement douloureuse étant donné que nous désirions regagner les positions perdues pendant le Giro » a ajouté M. Salvarani, qui a encore indiqué que Felice Gimondi souffre actuellement d'une profonde blessure au périnée qui ne

De notre envoyé spécial P.-H. Bonvin

sur l'horaire. La question reste posée pour Ferrari, victime d'une crevaisson: au moment où il a « percé », à l'arrière, sa voiture de marque n'a pu être avertie car elle ne possède pas de radio. C'est seulement à Ollon que le changement de roue s'effectua. Il était trop tard, l'attaque du col ne lui permettant pas de reprendre le terrain perdu.

RUEDI ZOLLINGER TENTE SA CHANCE

Dans cette dure montée sur Villars, c'est l'éclatement du peloton qui accuse un retard de près de 3' sur l'homme de tête. Du gros de la troupe sortent les Suisses Ruedi Zollinger, Maurer et l'Italien Balmamion. Pour le petit Zuricois de Tigra, c'est une envolée tardive. Il ne pourra refaire totalement son handicap, mais terminera tout de même à Villars à la seconde place, prenant quelques secondes à ses deux rivaux.

Quant à Maurer et Balmamion, ils se disputent la troisième place. Le leader de Filotex plus rapide, prendra l'avantage dans les derniers mètres sur le Transalpin.

LES FAVORIS SE RAPPROCHENT QUELQUE PEU

Au terme de cette étape les positions n'ont guère changés. Le seul as-

pect positif: le rapprochement de Maurer, Zollinger et Balmamion qui se placent dans les cinq premiers du classement général. Derrière, c'est le statu-quo. Trois hommes ont quitté cette trentième édition du Tour de Suisse: Lenzi (Filotex), Colmenarejo et Silvillotti, l'Argentin du GS Libertas. Un coureur est arrivé hors du délai: l'Espagnol Hortelano.

Demain nous nous rendrons à Saas-Fee. Gageons que cette étape nous vaudra à nouveau une belle bagarre, surtout de la part des grimpeurs.

Classement de la 2ème étape, Yverdon-Villars (175 km) :

1. Carlo Chiappano (It) 5 h 17'13" (moyenne 33 km 100); 2. Ruedi Zollinger (S) 5 h 18'28"; 3. Rolf Maurer (S) 5 h 18'57"; 4. Franco Balmamion (It) 5 h 18'58"; 5. Louis Pfenninger (S) 5 h 20'17"; 6. Rudolf Hauser (S); 7. Paul Zollinger (S); 8. Girard (S); 9. Portalupi (It) même temps; 10. Ferretti (It) 5 h 20'31".

Classement général :

1. Ambrogio Portalupi (It) 11 h 16'27"
2. Carlo Chiappano (It) à 1'20"
3. Ruedi Zollinger (S) à 3'05"
4. Rolf Maurer (S) à 3'34"
5. Franco Balmamion (It) à 3'35"
6. Jean-Baptiste Claes (Be) à 4'51"
7. Louis Pfenninger (S)
Rudolf Hauser (S)
Auguste Girard (S) à 4'54"

Prix de la Montagne au Marchairuz (km 60, 1450 m) :

1. Blanc (S) 5 p.; 2. R. Zollinger (S) 4,5 p.; 3. Balmamion (It) 4 p.

Classement général: 1. R. Zollinger (S) 7,5 p.; 2. Urestarazu (Esp) 7 p.; 3. Portalupi (It) 6,5 p.

● Football — L'équipe d'Italie qui affrontera, mardi soir, à Bologne, la Bulgarie, a été formée comme il suit par M. Edmondo Fabbri, commissaire technique et sélectionneur unique de la « Squadra Azzurra »: Alberto (Fiorentina); Burgnich et Facchetti (Internazionale); Rosato (AC Torino), Salvatore (Juventus) et Fogli (Bologna); Perani et Bulgarelli (Bologna); Mazzola (Internazionale); Rivera (AC Milan) et Pascutti (Bologna).

■ Football — L'international français, Marcel Loncle, deux fois sélectionné en équipe de France et vainqueur de la Coupe de France 1965, avec Rennes, a décidé d'abandonner le professionnalisme. Agé de 30 ans, Marcel Loncle va s'occuper de l'entreprise familiale.

Nouvelle direction au F.C. Sierre



C'est la décision qu'ont pris à l'unanimité, les 40 présents à l'assemblée générale du FC Sierre, tenue en fin de semaine écoulée à l'hôtel Arnold. Il n'y avait d'ailleurs aucune réticence possible, la candidature à la présidence de M. René Dani, ce sportif d'un dévouement total à la cause du football, en la cité du soleil, s'imposant indiscutablement. L'assemblée générale intéressée n'a fait aucune objection à la nomination d'une nouvelle équipe dirigeante qui se répartira les fonctions de la manière suivante:

Président: M. René Dani; vice-président et secrétaire: M. Roger Possetti; caissier: M. René Hunziker; commission technique: M. Paul Jenny; membres adjoints: MM. Louis Meyer, Marc Monnet et Gilbert Warpelin.

La tâche qui attend ces dévoués sera délicate. En effet, la cote du football est tombée à zéro dans la cité du soleil. Preuve en est que le montant versé par les supporters a été de quelques 3 000 fr. la saison passée, alors que les entrées aux matches s'élevaient à environ 1 500 fr. ! L'exploit aura été que l'on s'en tire sans dégât, financièrement. C'est tout souligner, si le club rouge et jaune est en période de « vaches maigres ». Pour avoir œuvré, durant plusieurs années, dans un milieu devenu forcément austère, les sportifs suivants ont très justement été nommés membres d'honneur du FC Sierre: M. Félix Savioz (ex-président), M. Armand Hermann (ex-caissier), MM. Rémy Maillard et Louis Chabbey (ex-commission technique), ainsi que M. René Sartorio. Aucun autre fait saillant à relever d'une assemblée générale qui aura surtout souligné que le cercle des dévoués s'amenuise d'année en année, au FC Sierre. Le plus navrant est que l'élément « indigène » a quitté le premier bateau ! Aux joueurs de l'équipe fanion, aux réservistes et aux membres de la nombreuse section des juniors de relever le gant dès la saison prochaine, en décrochant des résultats dignes d'une ancienne garde souvent citée en exemple en cours de soirée.

Notre photo: le nouveau président.

Filotex au Tour de France

Des dirigeants du groupe sportif Filotex ont confirmé la participation de leur équipe au Tour de France. Cette équipe comprendra le Zuricois Rolf Maurer, qui dispute actuellement le Tour de Suisse. Waldemaro Bartolozzi, son directeur sportif, a communiqué à la presse italienne et aux organisateurs du Tour, la composition de sa formation, qui sera la suivante:

Franco Bitossi, Guido Carlesi, Rolf Maurer, Marcello Mugnaini, Vittorio Chiarini, Ugo Colombo, Pasquale Fabbri, Guerrando Lenzi, Paolo Mannucci et Mario Zanchi.

échos du valaisais

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

Le brevet scolaire montheysan

MONTHEY — Samedi 18 juin, dès 15 h 30, sur le circuit de l'avenue de l'Industrie, rue de Venise, rue de la Plantaud, chemin de la Piscine, quelque 60 à 70 élèves des écoles montheysannes participeront aux éliminatoires du Brevet scolaire. Organisées par le Club de marche de Monthey, les écoliers seront classés en trois catégories, à savoir :

1. de 8 à 11 ans (1 tour), 1 km.
2. de 12 à 14 ans (3 tours), 3 km.
3. de 15 à 16 ans (6 tours), 6 km.

Les premiers classés de chaque catégorie participeront à la finale suisse qui aura lieu en octobre à Genève, le transport étant assumé par la Fédération suisse de marche amateur.

Chaque participant au Brevet scolaire de Monthey recevra un diplôme

pour autant qu'il termine l'épreuve. A la finale de Genève, chaque participant ayant terminé l'épreuve obtiendra un diplôme et un prix, les trois premiers de la finale de Genève recevront respectivement les médailles d'or, d'argent et de bronze.

Ces brevets scolaires sont placés sous la surveillance de la FSMA et une surveillance médicale durant l'épreuve est assurée.

L'épreuve du 18 juin aura lieu par n'importe quel temps. Les élèves des classes montheysannes ont été sélectionnés par les professeurs de gymnastique.

On peut être certains qu'un nombre public suivra les péripéties de ce premier brevet scolaire montheysan organisé par le Club de marche local.

Congrès des CPR à Rosario (Argentine)

Les coopérateurs paroissiaux du Christ-Roi ont pris l'habitude de se réunir en Congrès international chaque trois ou quatre ans. C'est ainsi qu'après Lourdes, en 1959, après Rome, en 1962, en 1966 ils tinrent leurs assises à Rosario, la deuxième ville de l'Argentine, située sur le Parana, à 300 km. au N.-O. de Buenos-Aires.

Il s'y rencontra des délégations de tous les pays où les C.P.C.R., jeune congrégation, donnent les exercices de St. Ignace. L'Europe fut représentée par des délégations d'Espagne, de France, d'Italie, de Suisse; même la Côte-d'Ivoire y avait son délégué, l'abbé Marsillac, que les A.R.P. valaisans connaissent bien.

Les aumôniers diocésains de Bâle, Fribourg et du Valais accompagnaient leurs délégués, dont vingt-quatre venaient de notre canton, entourant le R.P. Métrailler, le Frère Addy et M. Bernard Couchevin, président national de l'œuvre dont le discours fit impression sur l'assemblée.

Ce Congrès laisse en nos cœurs un souvenir radieux. Le voyage se fit dans d'excellentes conditions et nous fûmes accueillis avec la plus grande cordialité soit à Buenos-Aires, où nous eûmes l'agréable surprise d'y rencontrer le Dr Frei, conseiller de l'ambassade suisse, soit à Rosario, où le consul suisse, Gaston Kappeler, nous honora de sa présence au dîner fraternel de la journée de clôture et nous invita à une réception toute cordiale.

Tout le travail du Congrès porta sur le renouveau que le Concile exige du catholique dans les divers domaines de notre vie et sur l'heureuse influence que doivent exercer les retraites fermées. Chaque session commençait par une méditation faite par un évêque. Ils étaient onze à prendre part à nos travaux. Ainsi furent étu-

diés les changements que demandent les décisions du Concile, la question des vocations, le rôle des hommes dans le renouveau espéré, la place que les exercices de St. Ignace continuent à tenir dans l'Eglise; les rapports des anciens retraitants avec l'Action catholique, etc.

L'impression générale qui nous reste de ce Congrès est excellente. L'accueil fut extrêmement chaleureux, et de la part des autorités civiles et des autorités religieuses; le travail fructueux, l'atmosphère agréable et le tout couronné par un temps splendide.

Et les gens? Quelle population aimable, courtoise nous avons rencontrée, et quelle serviabilité pour accueillir bon nombre d'entre nous dans les familles. Nous avons été frappés de voir avec quel entraînement les fidèles que nous avons rencontrés prenaient part aux fonctions liturgiques, avec quel ensemble ils participaient au dialogue dirigé avec beaucoup de tact et de mesure!

Sans doute nous ne prétendons pas avoir parcouru toute l'Amérique du Sud; nous avons même côtoyé les bidonvilles de Buenos-Aires, mais malgré tout, si nous avons apporté à ces braves frères notre témoignage, ils nous ont bien donné le leur.

Un participant valaisan

Chasseurs et pêcheurs à Tanay

VOUVRY — Ce dernier dimanche, la section de la Plaine du Rhône de la Diana a tenu son assemblée annuelle à Tanay. Après les délibérations du matin, une quarantaine de membres firent honneur à une broche aussi succulente qu'abondante.

Quant aux membres de la Société des pêcheurs ils étaient une septantaine à participer à l'ouverture de la pêche au lac Tanay.

Une « pistée » au pays natal

MONTHEY — Dimanche, alors qu'un car était prévu pour la sortie annuelle des enfants de la colonie italienne, avec départ à 7 h. du matin, il a fallu retarder ce dernier. En effet, à la dernière minute, les organisateurs ont été débordés par l'affluence et durent rechercher un second car. Mais, finalement, chacun a trouvé une place et a pu profiter d'une magnifique journée.

Promotions au grade de capitaine

ST-MAURICE — Sur la base des certificats présentés, les premiers-lieutenants ci-après ont été promus, avec brevet au 5 juin 1966, au grade de capitaine d'infanterie :

Bernard Bornet, Basse-Nendaz, EM bat. inf. mont. 6; Raphaël Morend, St-Maurice, EM bat. fus. mont. 9; Roland Favre, Les Agettes, EM bat. fus. mont. 11; Philippe Pot, Sion, EM. bat. fus. mont. 12.

ALLÔ, ICI VAL D'AOSTE

Favorisée par un temps splendide, la rencontre des tasterins savoyards de la Compagnie du Sarto avec leurs homologues valdôtains de la Confrérie de la Grolla (la grolle, c'est le vase à boire national du val d'Aoste) a été une réussite totale. Près de 60 compagnons du Sarto de Savoie et d'Aoste ont été reçus au château d'Issogne, par 200 « grolliens » entourant leur grand-maitre, René Chabod, maire de Courmayeur et sénateur du val d'Aoste au parlement italien. Réception haute en couleur, avec pages portant hauts-de-chausses et pourpoints cramoisis, alignés sur le perron du manoir, et saluant l'arrivée des hôtes de leurs longues trompettes d'argent. Bien entendu, les dignitaires des deux compagnies vineuses étaient costumés. Vastes robes multicolores à la mode du XVIe siècle, date de fondation du château, où tout ce gentil monde évoluait sous les voûtes gothiques. Ajoutons-y les groupes folkloriques, également costumés à la mode d'autrefois, ainsi que les chorales venues animer la cérémonie, et on ne s'étonnera pas si plus d'un assistant dut se frotter les yeux pour se demander s'il ne rêvait pas. Munificence, faste, les mots sont trop faibles pour décrire la chatoyante chorégraphie de ces groupes de bons vivants d'au-delà et d'en-deçà des Alpes. Après les intronisations réciproques de 7 dignitaires par société, la longue caravane de voitures se dirigea vers Saint-Vincent. Là, dans la grande salle des fêtes du casino, un menu gastronomique, exclusivement valdôtain, attendait de pied ferme quelque 300 convives. Menu déconseillé, évidemment, aux petites natures et autres gringalets. Le chamois fumé, la soupe de chou à la fontaine et le pot-au-feu à la saumure (oui, vous avez bien lu) ne sont pas des mets à servir un soir de gala au Trianon. Mais la vérité oblige à dire qu'ils furent triomphalement accueillis par les robustes montagnards, solidement installés derrière les luxueuses tables de l'élégant maison de jeu valdôtaine. De telles somptosités culinaires exigeant de vigoureux agents assimilateurs, ce furent les vins rouges de Saint-Pierre et de Chambave, ainsi que le blanc sec de La Salle qui s'en chargèrent, dans une apothéose de chants folkloriques clôturant en beauté une journée si bien commencée.

La cour d'assises d'Ivrée a acquitté les forestiers Pé, Castagneri et Pession, gardes du parc national du Grand-Paradis, qui, le 28 novembre 1964, avaient tiré sur un braconnier, le blessant. Ce dernier, R. Nugay, 31 ans, a été condamné à 2 ans et demi de prison et à une amende de 7 200 FS. Surpris par les trois gardes alors qu'il transportait trois chamois qu'il venait d'abattre, il tira sur les agents sans les atteindre. Ceux-ci, en légitime défense, ripostèrent, le blessant au genou et à la cuisse.

Le gouvernement valdôtain a décidé de reporter à une date ultérieure la 16e assemblée de chant choral qui devait avoir lieu ces jours-ci. Cette grande manifestation folklorique et musicale attire chaque année des milliers de montagnards, venant à Aoste applaudir la formation chorale de leur pays.

Dimanche dernier a eu lieu à Fénis, la 9e édition de la célèbre fête des Cerises. Pour l'occasion, les organisateurs avaient préparé un vaste programme de réjouissances publiques. Citons les plus marquants de cette joyeuse fratrie: distribution gratuite d'une tonne de cerises aux assistants; concert public; dégustation de vins du pays; bal, et comme il se doit, élection de « Miss Cerise » qui, espérons-le, n'aura pas de « peines de cœur », comme voudrait la mélancolique romande de Paul Delmet.

Ayant terminé sa mission, et le nouveau gouvernement valdôtain ayant été nommé et installé, M. Padalino, préfet nommé par Rome afin de permettre la convocation normale du parlement régional, est reparti pour la capitale italienne, ces jours derniers. La dernière réunion de la session extraordinaire du parlement local a eu lieu mardi matin 7 juin. Communistes et unionistes étaient absents. A l'ordre du jour, un seul point, mais capital: le vote du budget du val d'Aoste pour l'année 1966. Sur les 19 députés présents, le budget présenté a recueilli toutes les voix du centre-gauche, 17, les 2 députés au parlement s'étant abstenus. La majorité relative étant suffisante (il y a 35 députés au parlement local), le budget a été approuvé. Il s'élève à un peu plus de 100 millions de FS, exactement: 14 milliards 885 millions 520 liras.

Inscrit à l'Ecole de vol à voile d'Aoste, Stéphane Marietti, 52 ans, de Milan, a battu le record de distance en planeur établi en volant uniquement sur le territoire italien, réalisant la liaison directe Aoste - Belluno, 400 kilomètres, en 12 heures 40 minutes.

« Le Flambeau », c'est le titre de la revue du comité des traditions valdôtaines, qui en est à sa 13e année d'existence. Le numéro de printemps, qui vient de paraître, contient d'intéressants articles, des poésies en français et en patois, des récits historiques, légendes, etc., et notamment deux solides études sur le culte de saint Grat en Savoie et sur un missel du XVIIe siècle, conservé à la collégiale Saint-Ours d'Aoste.

La péninsule traverse actuellement une vague de grèves à jet continu, affectant tous les secteurs: privés, publics et assimilés. Les plus impopulaires ont été, ces derniers jours, celles des téléphones et des postes, ayant paralysé le pays pendant deux jours. Indépendamment du bien-fondé de ces agitations, dont beaucoup sont légitimes, le public aimerait savoir à quoi s'en tenir. Or, le droit de grève n'étant pas encore codifié en Italie, à l'heure actuelle, certaines centrales syndicales, affirmant d'éminentes sociologies, ont tendance à faire de la surenchère, au détriment des classes les plus défavorisées. Bref, du 12 au 14 juin, nous aurons la grève des chemins de fer et, dans les jours à venir, probablement, un nouvel arrêt du travail dans les postes et les téléphones.

Afin de faciliter aux touristes la visite de la ville d'Aoste, riche en monuments de toute sorte, allant de l'époque romaine à la Renaissance, en passant par le Moyen Age, le syndicat d'initiative aostien en a pris une qui est excellente. Du 13 au 26 juin, un cours destiné à former des guides compétents fonctionnera gratuitement place Emile-Chanoux. Ce cours s'adresse aux jeunes gens, et particulièrement aux élèves des écoles secondaires, désireux de se faire un peu d'argent de poche pendant les grandes vacances, en revêtant provisoirement l'apparence de doctes cicérons.

C'est le 7 juillet prochain que Cyrille Daudry, 44 ans, d'Aoste, passera en cour d'assises, ici, inculpé d'homicide. On se souvient que durant le dernier carnaval, un soir de beuverie, l'inculpé tua P. Manella, 26 ans, au cours d'une rixe provoquée par les vapeurs du vin.

Deux jeunes varappeurs du Breuil-Cervinia, Henri Mauro et Mirko Minuzzo, ont réalisé la « directissime » de la paroi orientale du mont Charyatton

(1787 m.), près de Pont-Bozet, vers la sortie sud du val d'Aoste. Bien que cette montagne soit peu élevée, la face orientale, complètement à pic dans les 300 derniers mètres terminaux, est, de l'avis des meilleurs alpinistes, une des plus difficiles qui soient dans tout le val d'Aoste. L'ascension a duré 74 heures, avec trois bivouacs dans la paroi de granit. Elle a nécessité l'emploi de 50 clous spéciaux, de 80 clous ordinaires, et de 40 coins de bois. Les deux jeunes alpinistes ont dû surmonter des passages du 5e et 6e degré A2. D'après des indiscrétions recueillies au Breuil-Cervinia, cet exploit préleurerait à une ascension beaucoup plus importante, et serait en quelque sorte, pour les deux varappeurs, quelque chose comme une répétition générale pour une affaire bien plus sérieuse, et sur laquelle, bien sûr, il a été impossible de savoir quoi que ce soit.

A la suite d'une plainte déposée par Me Caveri, l'ancien président du gouvernement valdôtain, accusant M. Livio Brédy, président d'une association d'émigrés valdôtains à Genève, d'avoir contrevenu aux lois réglementant les élections, une instruction avait été ouverte par le tribunal d'Aoste. Au terme de l'instruction, les juges aostiens ont prononcé un non-lieu, considérant que M. Brédy n'avait commis aucune infraction.

Ferdinand Gaspard, le célèbre guide de Valtournanche, a été victime d'un accident alors qu'il descendait du col du Lion, dans le Cervin, au retour d'une course. Marchant derrière le guide Maurice Bich, il était atteint par un bloc de glace, se détachant soudain de la paroi qu'ils longeaient. Blessé à la jambe gauche, Gaspard a été ramené par son camarade à Valtournanche, où il reçut les soins nécessaires. Cette blessure, somme toute relativement grave, pourrait handicaper sérieusement le guide valdôtain, qui devrait partir, le mois prochain, pour une importante expédition au Canada.

Demeuré veuf et souffrant de neurasthénie, M. Alfred Réan, 61 ans, de Saint-Marcel, s'est suicidé en se jetant dans la Doire, rivière qui longe le val d'Aoste. Le corps du malheureux, retenu par la grille du barrage de Saint-Claire, a été ramené sur la berge par les pompiers du pays.

Pierre Raggi-Page

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Inalpe à Rondonnaz



FULLY — C'était samedi passé qu'eut lieu la montée à l'alpage du bétail de Fully. Comme toutes les années, cette journée magnifique attira beaucoup de monde. Effectivement plus de 200 personnes s'étaient déplacées pour revoir

le paysage en ce jour radieux et admirer les reines qui furent cette année particulièrement nombreuses. En effet, environ 180 vaches passeront l'été là-haut et près de 30 bêtes sont considérées comme reines. Mais en réalité il y eut peu de combat. Enfin il est probable que la reine de l'an passé, appartenant à M. André Dorsaz, de Saxé, l'emporte...

Mais ce ne sont peut-être que des illusions, espérons qu'en cours de la saison il y aura toutefois de rudes empoignades.

Notre photo: une prise de cornes opposant deux vaches appartenant à M. Dorsaz à laquelle assistent de nombreux amateurs de combat.

—Ec—

Dimanche prochain De l'animation à la Garde sur Sembrancher

SEMBRANCHER — Et oui, quelque mille éclairées se retrouveront le 19 à leur Cabane Chante-Joie, à la Garde sur Sembrancher pour une grande fête à laquelle elles convient leurs parents et tous les amis du scoutisme afin de permettre l'achèvement de leur maison. Il y aura de l'animation, de la distraction pour petits et grands. Tout est prévu et rien ne sera laissé au hasard afin que vous emportiez de cette journée passée en plein air d'agréables souvenirs et la satisfaction d'avoir accompli une bonne action, une B. A.

Le ski-club à l'honneur

VERNAYAZ — Le ski-club de Vernayaz aura l'honneur l'année prochaine de recevoir les délégués cantonaux de l'Association valaisanne des clubs de skis. Cette délégation au nombre de 120 à 150 membres, a donné son entière confiance au comité du ski-club de Vernayaz lors de l'assemblée cantonale réunie à Riederalp le 11 juin 1966.



Buveur d'eau ne fut jamais artiste buvez: LUY*

* Un apéritif fin et léger donc un apéritif pour les dames et les automobilistes (doit être servi très frais)



Paquet-famille de 2 sachets-portions, Fr. 2.45

Maintenant

30 JUWO EXTRA

pour JUWO Sport-Fotos + Gratisreisen
pour Voyages gratuits ou photos-sports JUWO

Muster Specimen

express super

und kalt waschen
Wolle, Nylon usw.
oder auch für die
Wäsche aus Nylon, etc.
das Schon-
Aulgmaten
das Programm
automatis

Pour 20 centimes seulement votre linge fin lumineux

- Oui, une lessive ne coûte que 20 centimes. C'est qu'il est si profitable, le paquet d'«express» avec ses 12 sachets-portions pratiques.
- Et «express» soigne et rend merveilleusement propre et vaporeuse toute lingerie fine en laine, soie, nylon ou autres fibres modernes.
- Votre lingerie reste souple et douce. Les couleurs retrouvent l'éclat du neuf et le blanc reste blanc.
- «express» est aussi pleinement efficace à l'eau froide ou dans l'automate.

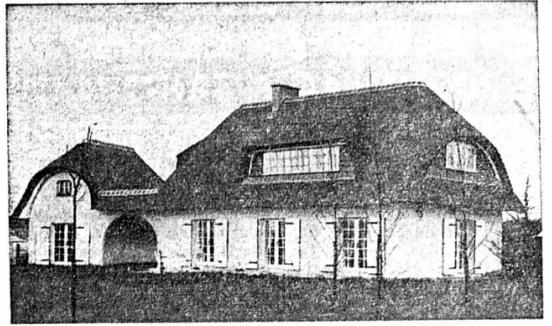


Si pratique pour les vacances et en voyage!

«express» liquide Créé spécialement pour celles qui préfèrent laver leur linge fin avec un produit liquide. A toutes les propriétés d'«express». Est d'emploi très économique.

STRAULI + CIE WINTERTHUR

maintenant avec 30 JUWO en plus



La chaumière résidentielle

réalisée à vos mesures dans la plus pure tradition - Confort - Qualité - Personnalité.

MODELES TYPES ET CREATIONS

B. E. C. Bureau d'études pour la construction S. A., 9, rue Neuve
1003 LAUSANNE - Tél. (021) 22 04 72

Collaborateur pour le canton du Valais : M. Isidore GAUTSCHY, VERNAYAZ - Tél. (026) 8 11 94 - 8 12 02

A DECOUPER

COUPON

Je désire, sans engagement de ma part, des renseignements et prix sur vos différents modèles et créations en chaumières résidentielles

NR 1

NOM _____

PROFESSION : _____

RUE : _____

LOCALITE : _____

TELEPHONE : _____

P 102 L

MARIAGE

Agriculteur, protestant, 46 ans, habitant dans ferme à une demi-heure de la localité, désire connaître en vue de mariage, personne entre 35 et 45 ans, aimant la campagne. Nationalité indifférente.

Ecrire sous chiffre PA 33055, à Publicitas, 1951 Sion.

P 33055 S

Hôtel Rosalp, à VERBIER demande pour la saison d'été,

1 femme de chambre

(Débutante acceptée)

1 jeune homme

sortant de l'école, comme portier.

1 jeune homme ou jeune fille

libéré des écoles, comme garçon ou fille d'office (machines).

Tél. (026) 7 13 28 (heures des repas).
P 65810 S

Entreprise cherche un

chauffeur de camion

Faire offres écrites sous chiffre PA 33141, à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre superbe

CHALET

neuf, Valais central, 900 alt., tout confort, 8 pièces, 1200 m², terrain.

Prix très intéressant.

Ecrire sous chiffre PA 33109 à Publicitas 1951 Sion.

P 33109 S

On demande dans maison particulière pour la mi-juillet ou à convenir,

jeune fille

de 16 à 20 ans pour aider au ménage et surveiller les enfants. Gages et congé à convenir.

Famille Hans Weber, Wartbodenstrasse 5, 3600 Thoune.

P 14260 Y

BEERE

FELDSCHLOSSCHEN

FELD SCHLOSSCHEN

Pour tous renseignements s'adresser au:
Dépôt Brasserie Feldschlösschen Leysin
A. Besse & Fils, tél. (025) 6 21 24

Brasserie Feldschlösschen Rheinfelden

Votre linge revivra



Le nouveau revitalisant textile liquide Mollo entoure et assouplit chaque fibre de votre linge. Employez Mollo, si vous désirez avoir du linge souple, vraiment «Mollo-moelleux».

Mollo de Steinfels

Faites lire le «Nouvelliste du Rhône»

échos du valais

Après 46 ans d'enseignement, M. Terrettaz dit au revoir à La Balmaz



LA BALMAZ-EVIONNAZ — Petit village situé dans le district de St-Maurice, entre Vernayaz et Evionnaz, La Balmaz fête aujourd'hui un grand anniversaire et, en même temps dit, à regret, adieu à son instituteur, un adieu que tout le monde espère un « Au revoir ».

En effet, M. Léonce Terrettaz, du Levron, accomplit à La Balmaz sa 46e année d'enseignement. Né au début de ce siècle, M. Terrettaz, frais émoulu de l'école normale à 18 ans, enseigne une année à Champéry avant de commencer à La Balmaz en 1920 et de poursuivre sans interruption sa mission jusqu'à ce jour.

Voici 46 ans que M. Léonce Terrettaz est à la tête de cette classe avec un nombre d'élèves ayant varié entre 39 et 13, aujourd'hui enseignant aux enfants de la 3e génération et ayant marqué le village par son éducation et sa présence.

Malgré son lieu d'enseignement à La Balmaz, M. Terrettaz n'y a jamais habité. Deux fois par semaine, il rejoignait régulièrement son village du Levron. En 1925, ayant épousé une fille de La Balmaz, l'instituteur chevronné la conduisit dans son village natal et ensemble ils élevèrent une belle famille de 12 enfants, 6 garçons et 6 filles dont l'une de ces dernières, Lucie, est lyotypiste au journal.

Relayer les mérites et les qualités de M. Terrettaz serait une injure à sa simplicité tant son autorité, son sens de l'éducation et sa gentillesse avec les enfants ont fait foi. Avec tristesse et mélancolie, tout le village de La Balmaz parle de ce départ tellement habitué à rencontrer cet homme cachant derrière ses lunettes un regard sincère et paternel.

Avec M. Terrettaz, disparaît aussi la classe, désormais les enfants étant appelés à se rendre à Evionnaz et l'école fermant définitivement ses portes.

Le village se meurt-il? Nous ne le pensons pas mais tout de même l'école se ferme bien que rénovée en 1928.

Nous avons eu le privilège de rencontrer M. Terrettaz. Plein d'esprit, il nous a dit: « Mon meilleur souvenir est celui d'avoir découvert dans ce village l'âme sœur car, jeune homme,

l'on m'aurait dit cela, que je n'y aurais jamais cru ».

Nous adressons à M. Terrettaz nos meilleurs vœux de retraite et surtout une bonne santé et avec M. le curé d'Evionnaz, le chanoine Maillat, nous disons: « La Balmaz et Evionnaz vont s'apercevoir que M. Terrettaz n'est plus là, et déjà cela fait tout drôle ».

Notre photo: M. Terrettaz en compagnie de ses élèves.

J.O.S.

Rénovation de l'église de Martigny



MARTIGNY — Dès aujourd'hui, mardi, l'église paroissiale de Martigny est en réfection et ce, pour une durée de trois mois environ, jusqu'en septembre. Aucun service religieux ne sera célébré durant cette réfection qui consiste en un rajeunissement de l'inté-

rieur, peinture et transformation de l'éclairage.

Les dispositions suivantes ont été prises et sont dès ce jour applicables:

Messes semaine et dimanche

Ancienne halle de gymnastique qui vient d'être repeinte et qui convient parfaitement aux offices paroissiaux avec même une tribune.

Ensevelissements

Les messes d'ensevelissements se diront au cimetière, comme en 1931, lors de la dernière réfection de l'église.

En cas de mauvais temps, à la Chapelle du séminaire.

Mariages

A la chapelle du séminaire.

Baptêmes

A la chapelle du séminaire.

Confessions

Les samedis, dimanches, les fêtes, les veilles de fêtes, les premiers vendredis du mois, à la halle de gymnastique, dès 16 heures le soir et 6 heures le matin.

Les jours ordinaires, à la sacristie de l'église paroissiale, tous les soirs, de 18 heures à 18 h 30.

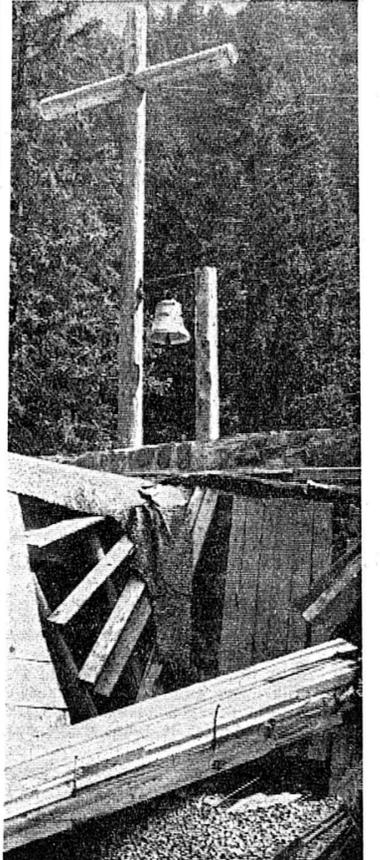
Sonneries

La sonnerie reste assurée au clocher de l'église paroissiale, comme en temps normal, un quart d'heure avant chaque office.

Nous invitons toute la population à prendre bonne note de ces nouvelles applications temporaires et à faciliter leurs réalisations. Notre photo: L'intérieur de la halle de gymnastique avec, au premier plan, l'autel pour les cérémonies religieuses de cet été.

SION ET LE CENTRE

Les dégâts de la neige!



SAVIESE — La grande quantité de neige tombée durant l'hiver a causé de multiples dégâts aux constructions. De nombreux chalets dans les mayens ont passablement souffert. Depuis de très nombreuses années on n'avait pas enregistré autant de dégâts.

Sur la route du Sanetsch, le toit de la typique chapelle de « La Grand Zour » a été littéralement écrasé.

Les poutres maitresses de 90 cm d'épaisseur qui soutenaient le toit se sont cassées. Cela laisse imaginer le poids de la neige qui s'est accumulée.

Il faudra donc se remettre au travail.

Faire plaisir aux malades

SION — Le Männerchor-Harmonie après avoir participé aux productions pour le 150e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, est allé donner un concert aux malades de l'hôpital.

Ce geste mérite d'être relevé.

Déjà 10 ans d'activité au Basketball Club de Martigny



C'est samedi dernier à l'hôtel Terminus que se déroulèrent les festivités du 10e anniversaire du Basketball-Club.

Après un apéritif fort apprécié, les participants furent conviés au banquet officiel, servi d'une manière impeccable par de charmantes demoiselles.

M. Robert Rouge, président dynamique et très dévoué de cette jeune société souhaite tout d'abord la bienvenue aux personnalités présentes ainsi qu'à tous les convives. Au dessert, comme il se doit, la partie officielle débuta. Le président délivra alors plusieurs diplômes d'honneur, notamment à MM. Roger Krieger, Pierre Müller, André Bagutti, ainsi qu'aux membres fondateurs suivants: Mmes, Melles, MM. : Josy Meroz, Monique Giroud, Marinette Vouilloz, Monique Payot-Coppex, Agnès Rouvinez, Suzanne Genoud-Fellay, Johnny Baumann, Michel Bergerand, Claudine Darbellay, Robert Rouge, André Bagutti, Roger Bollenrucher, Gaston Moret, Laurette et Elie Bovier, Bernard Farquet et Angela Bonvin-Bender.

M. Moret, représentant de la municipalité, s'étonne que l'éclairage ne soit pas encore installé sur le terrain de basket et se charge de combler, dès que possible, cette lacune. Il se félicite des 10 ans d'activité de la société toujours enthousiaste. Le président passe ensuite la parole au trésorier de l'Association suisse de BB, M. Pédimina. Celui-ci, en termes très touchants apporte le message de la fédération. Fait à souligner puisqu'il fêtait ce jour-là ses 10 ans de travail au sein de cette fédération. M. Pédimina espère que le club se développera de façon continue, car la jeunesse ne

manque pas. Il remet ensuite au président une coupe en souvenir de ce jour mémorable pour tous. Toujours dans la période des discours, M. Rywalsky, transmet les salutations de l'Association valaisanne et offre du même coup le challenge du championnat valaisan aux juniors de ce club. N'oublions pas qu'à cette soirée les arbitres internationaux, MM. Pfeuti et Gilliard étaient présents.

Enfin, le moment récréatif tant attendu par les jeunes et moins jeunes commença aux rythmes de l'orchestre « Les durs », deux compagnons talentueux qui firent la joie des amateurs de la danse.

Le BBC, qui malheureusement est relégué en première ligue, pour un goal average de 1 point défavorable, espère, l'année prochaine, effacer cet « échec ». Comme ce sport est très peu connu en Valais — 3 clubs seulement: Martigny, Sion, Sierre — nous pensons que cette manifestation a renoué les liens d'amitiés entre les personnes fondatrices et les jeunes actuels.

En définitive, ce fut une magnifique soirée; que M. Robert Rouge et son comité en soient chaleureusement complimentés et nous vous disons en avant pour le 20e anniversaire.

LE COMITE ACTUEL

Il se compose de Mlle Claudine Darbellay, secrétaire; MM. Robert Rouge, président; Daniel Fiora, caissier; Gilbert Gay, chef technique; Mlle Christiane Gaillard, MM. Guy Michellod, Jean-Marie Wyder, membres. Notre photo: M. Pédimina, à gauche, remettant un souvenir au président du club, M. Rouge.

E.C.

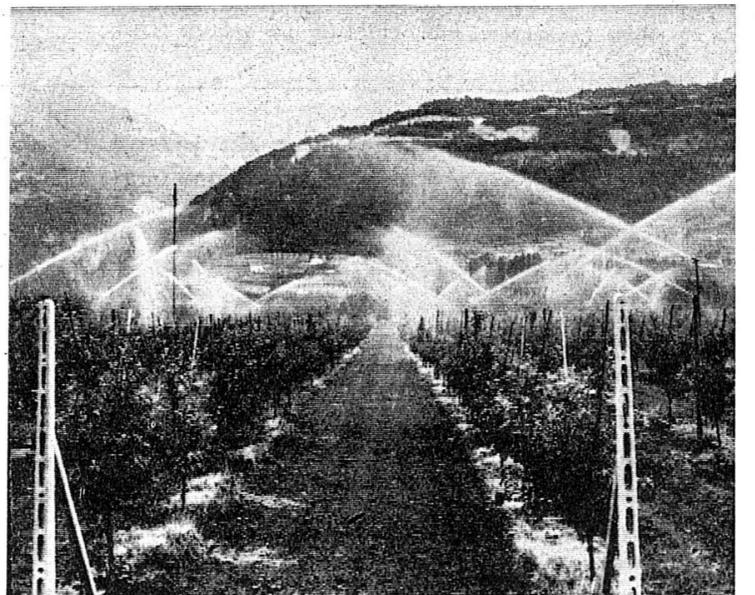
Photos et cinéastes amateurs

MARTIGNY — Chacun se souvient encore de la soirée pratique des photographes amateurs faisant des poses au Pont de La Bâtiaz et autour de l'église de Martigny. Ce soir, les mêmes amateurs et tous ceux qui le désirent se retrouveront au Foyer du Casino pour juger de ces expériences (chacun prendra ses photos) et pour assister également à une projection de films inédits de Michel Darbey. Il y aura des surprises et de belles réalisations. Qu'on se le dise.

Violent orage

Martigny — Hier, en fin d'après-midi, un violent orage, accompagné de grêle s'est abattu sur la région de Martigny, causant des inondations dans plusieurs caves, notamment à l'hôtel du Rhône, à l'hôtel de la Forclaz, dans les caves de la rue de la Maladière et dans celles de la nouvelle rue du Bourg. En certains endroits, l'eau atteignait une hauteur de 20 à 25 cm. Sollicités à maintes reprises, les pompiers sont intervenus.

Sans l'eau... pas de verdure, pas de culture



SION — On peut se poser la question: que ferions-nous sans eau d'arrosage?

Ce serait une catastrophe. Notre canton s'est rendu célèbre par son système d'arrosage « des bisces ». Certains de ces bisces sont entrés dans la légende: ceux de Saviese, de Saxon. Aujourd'hui, ces bisces, dont l'entretien est très coûteux sont délaissés.

Des moyens modernes de canalisation et de pompage sont mis en action. Et l'eau indispensable peut être utilisée en temps opportun.

Bien des producteurs doivent sentir d'énormes frais pour la captation et l'amenée de l'eau. Il n'y a pas moyen de choisir. C'est une urgente nécessité.

—gé—

échos du valais

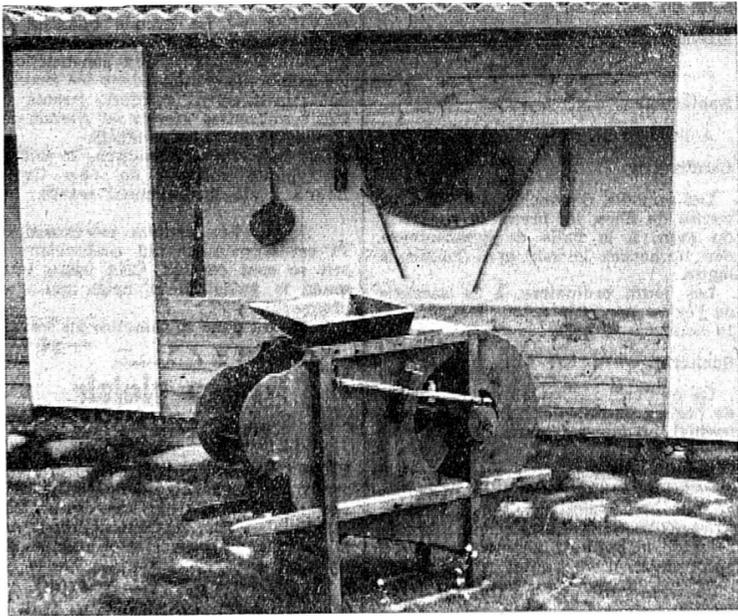
Valais Terre d'Helvétie Le point de vue du caricaturiste



" VALAIS TERRE D'HELVETIE "

SION — Le jeu scénique créé pour la commémoration du 150^{ème} anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération connaît un grand succès. Les spectateurs sont enchantés par la richesse du texte, la beauté de la musique et le faste des costumes. L'œuvre dans son ensemble plaît. Notre collaborateur Arolas, qui a suivi la pièce, a été frappé par certaines réalités qui ne cadrent pas avec ce souci des Valaisans de penser qu'ils sont libres, au sens large du terme. La liberté a été acquise péniblement et, aujourd'hui, ce ne sont plus les Zähringen ou les comtes de Savoie qui s'implantent sur notre territoire, mais une multitude de pays qui s'installent économiquement et financièrement sur ce territoire si chèrement acquis. C'est ainsi, et cette situation n'est pas sur le point d'être changée.

Exposition d'antiquités !



PONT-DE-LA-MORGE — Il a été fait dans notre canton une véritable razzia de meubles et objets anciens. Ces objets de valeur étaient achetés à des prix dérisoires et transportés ailleurs. Fort heureusement on s'est inquiété de ce pillage systématique, mais un peu tard.

En bordure de la route à Pont-de-la-Morge, a été montée une petite construction avec une collection de vieux objets typiquement valaisans. Cette construction abritera également une exposition permanente de tableaux. C'est une heureuse idée.

—gé—

Les fraises satisfaites du temps

QUANTITES EXPEDIEES DU 5 AU 11 JUIN 1966

	Fraises	Choux-fl.	Asperges
5.6.1966	8.128	4.839	661
6.6.1966	55.580	50.370	1.807
7.6.1966	36.625	42.056	1.293
8.6.1966	46.363	14.671	1.311
9.6.1966	24.730	11.570	653
10.6.1966	99.308	35.405	1.622
11.6.1966	—	—	—
TOTAL	271.034	164.028	7.347
REPORT	24.323	23.792	52.584
EXPEDITIONS au 11.6. 1966	295.357	187.820	59.931
PREVISIONS sem. du 12 au 18.6.66	700.000	150.000	7.000

OBSE RVATIONS

La très grande chaleur accélère fortement la maturité des fraises. Les expéditions de la semaine passée ont dépassé les prévisions; elles seront très importantes dans la semaine en cours qui sera celle de la principale cueillette. On a déjà enregistré les premiers apports de la région de montagne.

La coupe des choux-fleurs bat son plein mais l'écoulement rencontre des difficultés dues à la baisse de consommation provoquée par les grandes chaleurs.

Sion, le 13 juin 1966

Sion: Tribunal d'arrondissement Concurrence déloyale

Sous la présidence de Me Louis de Riedmatten, assisté de MM. les juges Berclaz et Delaloye, le Tribunal d'arrondissement de Sion a siégé lundi matin.

Pour réaliser le délit de « concurrence déloyale », il faut donner des obligations fallacieuses, inexactes et de mauvaise foi, dénigrer volontairement la marchandise, le travail, etc., d'autrui.

Est-ce une concurrence déloyale qui oppose une grande entreprise de Sion au représentant d'une maison étrangère au canton ?

Oui, prétend Me Bernard Ambord, qui représente le plaignant et accuse la partie adverse d'avoir dénigré la marchandise de son client, en l'occurrence des échafauds, d'une manière erronée et tendancieuse, auprès d'un acheteur éventuel.

Concluant, Me Ambord demande au Tribunal de condamner ce représentant, qui utilise des procédés contraires à la bonne foi, à une peine d'amende pour abus de confiance et aux frais et réserve ses prétentions civiles.

CRITIQUE OBJECTIVE

La défense, assurée par Me Henri d'Allèves, relève que les propos de son client sont de la critique objective. S'inspirant du « Littré » trouvé sur le bureau du président du Tribunal, il donne la définition exacte du verbe dénigrer.

Le représentant de la maison concurrente a formulé une critique absolument précise et justifiée. Il n'y a pas mauvaise foi, mais mise en garde. Il est normal et couramment usité de relever les défauts d'une marchandise concurrente comme arguments de vente.

Il conclut et demande au Tribunal d'acquitter son client et de mettre les frais à la charge du plaignant.

En ce qui concerne les prétentions civiles, il ne voit pas leur raison d'être puisque la commande a été tout de même passée à l'entreprise séduisante. Nous connaissons demain l'avis des Messieurs de la Cour.

ABUS DE CONFIANCE

Un habitant de Savièse qui, selon le procureur général Me Louis Allet, se moque complètement des lois, de la moralité et de l'honnêteté, a acquis une voiture et l'a payée en partie, avec l'aide d'une société de crédit. La société de crédit établit une réserve de propriété dûment enregistrée. Après non paiement de plusieurs mensualités, cette société exige le séquestre de la voiture. Mais le véhicule était vendu. Le produit de la vente fut utilisé à régler diverses factures, notamment des frais de carrosseries. Ainsi le ministère public et la société, partie civile, accusent ce jeune homme peu scrupuleux, déjà bien connu des tribunaux, d'abus de confiance et demandent au tribunal de prononcer une peine complémentaire de 7 mois d'emprisonnement. La peine est complémentaire parce que ce nouveau délit est antérieur à un attentat à la pudeur des enfants pour lequel le prévenu a été condamné à 13 mois de prison.

Me Jacques Allet, partie civile, se contente de faire acte de présence et se réfère au réquisitoire du procureur.

UN ACCUSE SANS DEFENSEUR !

L'accusé n'a pas jugé bon de se pourvoir d'un avocat et assure seul sa « minable » défense. Il prononce quelques mots presque inintelligibles et promet une nouvelle fois de désintéresser la société plaignante.

7 mois d'emprisonnement sont les conclusions du tribunal qui condamne le prévenu et le charge des frais. L. C.

Assemblée de la section valaisanne des conducteurs motorisés abstinents

CHAMOSON — La section valaisanne des conducteurs motorisés abstinents, sous la présidence de M. Jérémie Maillard de Sion, a tenu son assemblée au camping « Les Verrines » sur Chamoson. 20 membres avaient répondu à l'invitation du comité provisoire.

PRINCIPALES DECISIONS

L'assemblée a adopté définitivement ses statuts. Un comité de 5 membres a été constitué. Le président a fait part du déroulement et des décisions prises à l'assemblée des délégués suisses de l'ASCA à Thoune.

Il a été discuté l'offre d'une compagnie d'assurance qui accorderait un rabais de 20 pour cent sur les primes à tous les conducteurs abstinents.

BUT DE LA SECTION

- Encourager et propager l'abstinence de boissons alcooliques chez les usagers de la route.
- Contribuer à la solution des pro-

blèmes de la circulation routière et en particulier à la lutte contre les accidents dus à l'alcool.

- Sauvegarder les intérêts et les droits des conducteurs abstinents.
- Conseiller les conducteurs en danger d'alcoolisme.
- Soutenir les efforts du mouvement abstinente dans son ensemble.
- Assurer les cyclistes abstinents par l'ASCA.
- Soutenir les efforts en vue d'obtenir des conditions d'assurances plus avantageuses pour les conducteurs de véhicules à moteur, ainsi que pour toutes les catégories de conducteurs.
- Développer le sport cycliste et motorisé abstinente.
- Veiller au développement de l'amitié entre les membres.

L'équipe qui constitue la section valaisanne est décidée à entreprendre un travail sérieux contre l'alcool au volant.

—gé—

Assemblée de la Société valaisanne de patronage

SION — La société valaisanne de patronage tiendra son assemblée générale annuelle le 18 juin prochain à 15 h 30 au Buffet de la Gare.

QUELQUES CONSTATATIONS

Si l'on tient compte du fait que les délits contre les communications publiques, montés en 1962 à 4.051, sont descendus en 1964 à 644, on s'aperçoit que toute différence vient de ce secteur.

La crainte du gendarme, la hantise du fameux 0,8 pour mille ont certainement, et ceci malgré toutes les critiques que l'on peut formuler à leur égard, réalisé un quasi-miracle et tout au moins stoppé dans une mesure appréciable les crimes de la route dont la courbe prenait une allure terriblement ascendante: 361 en 1945, 1.706 en 1949, 3.069 en 1965, 4.051 en 1962. On ne peut donc que se réjouir du résultat de 1964.

Dans les autres domaines, une augmentation de 2.000 condamnations entre 1945 et 1964 ne revêt certes pas un caractère dramatique si l'on tient compte de l'augmentation de la population, de toute la main-d'œuvre étrangère et des progrès certains de la recherche policière.

La haute conjoncture a certainement contribué à maintenir le nombre des condamnations pour infractions contre le patrimoine au même niveau que voici 20 ans: 1945, 10.109; 1964, 10.100.

RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE SOCIAL

Le service a pour but de travailler au relèvement moral et matériel des délinquants et des internés administratifs, et de les réintégrer dans la vie familiale et sociale. Il doit être pour eux accueillant afin qu'ils sentent que leurs problèmes sont examinés avec compréhension. Il assure le service social des prisons et la surveillance des patronnés, c'est-à-dire des délinquants et des internés administratifs libérés conditionnellement ou des condamnés avec sursis, soumis à un patronage. Nous voyons les délinquants soit avant leur libération, soit après le jugement s'il s'agit de condamnés avec sursis.

—gé—

Pour les vigneron

Les bons et les mauvais effets de l'arrosage sont la conséquence du temps qu'il a fait et qu'il fera, de la température de l'eau (l'eau froide est nuisible), de la nature du sol, l'état de vigueur ou de faiblesse de la vigne et d'autres circonstances, d'où grande difficulté de conseiller en cette matière.

Certains essais ont montré que si le sol commençait à trop se dessécher à la fin du printemps, il est profitable d'arroser de bonne heure. D'une façon générale, on peut penser qu'il vaut mieux arroser pendant la période de croissance, donc en juin et juillet. Les irrigations tardives, celles du mois d'août, aussi bien lorsqu'elles sont précédées que suivies de fortes pluies, augmentent le risque de frottement des grappes et du raisin. D'une façon générale, elles sont moins rentables.

Le but de ce billet est d'inciter les vigneron à arroser une parcelle très bientôt et à faire part des conséquences de leur expérience à la Station cantonale d'essais viticoles à Châteauneuf.

Châteauneuf, le 13 juin 1966.

J. Nicollier

Ensevelissements

CHABLE — 10 h Christian Fellay.

— Monsieur Eugène Corthay.

— Monsieur Paul Michaud.

RIDDES — 10 h 15 Monsieur Michel Jordan.

La Chanson du Rhône et la Gérodine à Aarau

SION — Le samedi 18 et le dimanche 19 juin, la Chanson du Rhône et la Gérodine participeront au concert de la Fête fédérale des musiques à Aarau. Ce sont les deux seules sociétés romandes qui y prendront part.

Un intestin paresseux...

est souvent la cause de troubles secondaires. Remettez-le à l'ordre avec une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous rendra rapidement votre entrain habituel.

Toutes pharm. & drog. à Fr. 2.40 la bte.

DRAGÉE FRANKLIN





Un rêve de finesse... le bon chocolat CRESTA
 tout de rouge vêtu!
 CRESTA Lindt — le délicieux chocolat au lait, fourré
 de croquant aux amandes.
 Choisir Lindt révèle votre bon goût



LSA-3f

Bureau d'assurances de la place de Sion

cherche

deux secrétaires

diplômées, une de langue maternelle française et l'autre de langue maternelle allemande.

Semaine de 5 jours. Bonne rétribution. Entrée immédiate ou à convenir.

Les offres manuscrites avec curriculum vitae, indication des activités précédentes, photo, copies de certificats, prétentions de salaire, sont à adresser sous chiffre PA 32993 à Publicitas, 1951 Sion.

P 32993 S

A vendre beaux

plantons de choux

rouges, blancs et frisés Langendijker original

poireaux

Duboucher

choux-fleurs

Imperator et Idolo

B. Neury
SAXON

Téléphone (026) 6 23 63

P 132 S

Apprenez, perfectionnez l'allemand



à Zurich. Cours rapides d'allemand, aussi pendant les vacances.
 Home dans la maison.
 Situation magnifique. Entrée tous les jours.
 Demandez prospectus.
 Ecole supérieure Righof, à 8032 Zurich, Klusstr. 44.
 Tél. (051) 32 62 80.

Nous cherchons

apprentis dessinateurs-électriciens A-B apprentis serruriers de construction

Faire offres à LES CREUSETS S.A., ateliers électromécaniques, 1951 Sion.

P 33144 S

La pharmacie Lathion

SERA FERMÉE

du 20 juin au 11 juillet

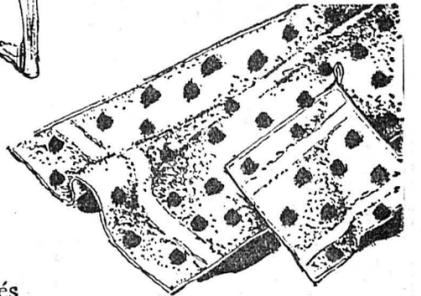
(Vacances annuelles)

P 33146 S

IMS 027/23151



Grand choix.
 Cadeaux sortant
 de l'ordinaire.
 Exécution selon
 les exigences
 individuelles.
 Toujours des nouveautés
 en vitrine.
 Personnel qualifié
 et prévenant.



Tissage de toiles de
Langenthal SA

Lausanne, 8, rue de Bourg Tél. 23 44 02

ENCORE QUELQUES SEMAINES...

Des prix sensationnels

Liquidation totale

pour cause de cessation de commerce

GIROD SŒURS - MONTHÉY

P 32 S

(autorisée du 19 janvier au 19 juillet 1966)



CFF

Les CFF cherchent pour leur contentieux de Lausanne

une employée de bureau

habile dactylographe, connaissant l'allemand et la sténo. Travail indépendant et intéressant. Traitement et avantages selon statut. Entrée à convenir.

Offres à adresser au chef de la Division administrative CFF I, case postale No 1044, 1001 Lausanne.

P 700 L

2 pièces + labo

2ème étage, dans immeuble à Conthey
 Libre tout de suite.
 Loyer mensuel, Fr. 205.— chauffage et eau chaude compris.
 Renseignements sous chiffre B 250.686-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

P 3304 X

OFFRE D'EMPLOI

La commune d'Ardon met au concours un poste

d'institutrice

aux écoles primaires

Les offres de service doivent être adressées au président de la commission scolaire pour le 20 juin 1966.

P 33149 S

avec VIA et Radion
1 flacon-échantillon
Comfort*
GRATIS
profitez-en!

Le revitalisant textile Comfort donne à tout votre linge un moelleux de luxe

Cherchons
employé de dépôt
 avec permis de conduire catégorie A et D.
 Les Fils d'A. Roth, fruits en gros, 1907 Saxon.
 Tél. (026) 6 24 16. P 33200 S

Comptabilités, bilans
 Employés de commerce cherchent à tenir quelques comptabilités privées, de commerce ou artisanales.
 Ecrire sous chiffre PA 65807, à Publicitas 1951 Sion. P 65807 S

A vendre
distributeurs à cigarettes
 Appareils neufs et réglés pour le nouveau prix. Convientraient pour garage, kiosque ou station-service.
 Prix à discuter.
 Ecrire sous chiffre PA 33148 à Publicitas, 1951 Sion P 33148 S

Nous cherchons
1 apprentie de bureau
1 apprenti dessinateur en génie civil
 Travail varié et intéressant
 Entrée dès le 1er juillet 1966
 De préférence personnes domiciliées à Martigny
 S'adresser à Jean Décaillet S, A. 1, route du Guercet, Martigny. Tél. (026) 2 17 55. P 596 S

AVIS DE TIR
 Des tirs au canon auront lieu comme il suit :
 Lundi 20-6-66 06.00 - 19.00
 Jeudi 23-6-66 06.00 - 19.00
Emplacements des pièces: Les Tardis SE Monthey; Dailly - Morcles - Savatan - Lavey-Village; Eslés - Lavey-les-Bains.
Depuis les deux derniers emplacements début des tirs à 07.00.
Région des buts: Dt de Valerette - Pointe Erse - Dent de Valère - Crête du Dardeu - Tête de Challin (exclu) - Cime de l'Est - Tête Motte - Pte Fornet - L'Aiguille - Seintanère - Crête des Jours - Champi - Dt de Valerette.
 Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.
 Le cdt de la place d'armes de Saint-Maurice. Tél. (025) 3 61 71.

TIF 6583
Toscanelli
un plaisir sage... et de longue fumée

 10 pièces Fr. 1.60
 nouvel étui plat de 6 Fr. 1.-

A vendre d'occasion
petits broyeurs à fruits
 électroniques, en parfait état de marche. Prix intéressant.
 Pour tous renseignements, s'adresser à la Distillerie Morand, 1920 Martigny. Tél. (026) 2 20 36. P 632 S

AVIS DE TIR
 Des tirs auront lieu comme il suit :
 a) avec armes d'infanterie
 Lundi 20-6-66 07.00 - 18.00
 Mardi 21-6-66 07.00 - 18.00
Région des buts: torrent du Saint-Barthélemy SW La Rasse - Evionnaz.
 Lundi 20-6-66 07.00 - 18.00
 Mardi 21-6-66 07.00 - 18.00
Région des buts: mont du Rosel W. Branson, Le Rosel E. Vernayaz.
 b) avec canon
 Mardi 21-6-66 06.00 - 18.00
 Jeudi (évt) 23-6-66 06.00 - 18.00
Emplacements des pièces: Comeire SE Orsières; 1 km. SE Champex - Somlaproz - Orsières.
Région des buts: M. Brûlé - Pt 2158 - Erra - Vouardette - Pt 2065 - La Chaux - Le Cœur - Boveyre d'en Haut - Lui Reversa - Pt 3211 - Pte de Boveyre - Grd Laget - M. Rogneux - Oujets de Mille - M. Brûlé.
 Mercredi 22-6-66 06.00 - 18.00
 Jeudi (évt) 23-6-66 06.00 - 18.00
Emplacements des pièces: Les Folatères SW Branson; Les Ecoteaux - Sur Frête - Chemin - Martigny.
Région des buts: Bovine - La Giète - La Veudale - Croix des Prélaves - Ponte Ronde - Col de la Lys - Le Génépi - Six Carro - Clochers d'Arpette - Pt 2450 - Le Jure - Pt 1940 - Bovine.
 Mardi 21-6-66 06.00 - 24.00
 Mercredi 22-6-66 06.00 - 24.00
 Jeudi (évt) 23-6-66 06.00 - 24.00
Emplacements des pièces: Dailly - Morcles; Vérossaz; Bois-Noir - Epinassey.
Depuis ce dernier emplacement, début des tirs 07.00 et fin 19.00.
Région des buts: Dents de Morcles - Sur le Cœur - L'au d'Arbignon - Bésery - Le Diabley - Montagne de Pully (Sorgno exclu) - Tête du Portail - Lui Desande - Pt 2056.7 - Grand Chavalard - Six de Doe - Fenestral - Tita Sèri - Tête Noire - Dents de Morcles.
 Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre, le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.
 Le cdt de la place d'armes de Saint-Maurice. Tél. (025) 3 61 71

Serveuse
 demandée au tea-room de la Gare à Aigle. Congé un soir sur deux.
 Bon gain assuré. Tél. (025) 2 38 82
 On cherche pour tout de suite,
1 porteur
 Bon gages, dimanche libre, et pour le 15 août,
1 apprenti boulanger-pâtissier
 S'adresser à la boulangerie Bartholdi, Pratifiori 13, 1950 Sion. Tél. (027) 2 26 60 P 31336 S

A vendre
chien berger appenzellois.
 Tél. (027) 4 26 53 P 17806 S

Italien 28 ans, depuis 5 ans en Suisse romande, cherche poste

1er coiffeur
 ou éventuellement gérance d'un salon en Valais.

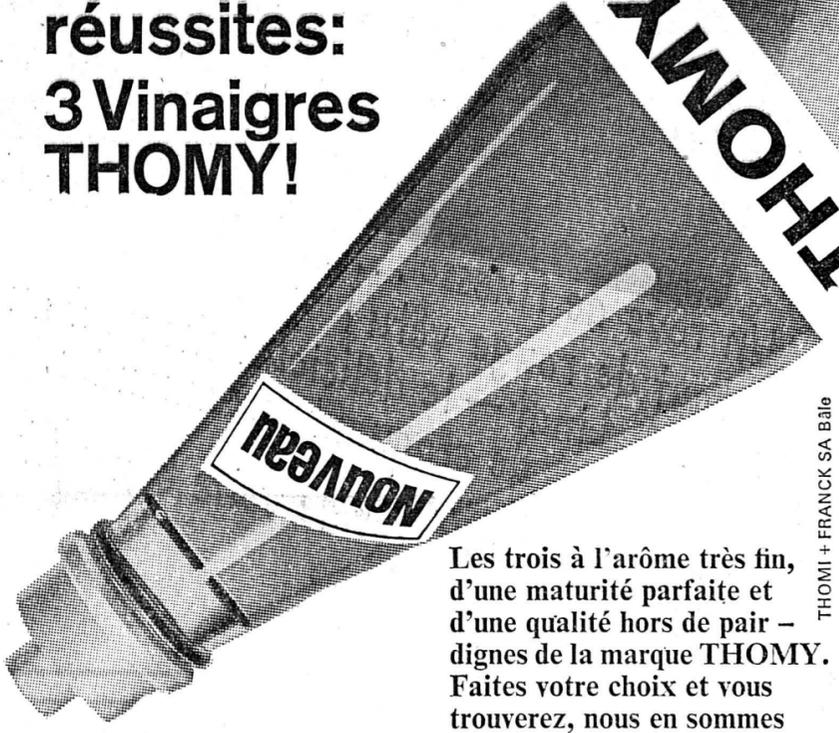
Ecrire sous chiffre PA 33138, Publicitas, 1951 Sion P 33138 S

Piscine de Martigny cherche

sommelière
 Horaire de 9 h. à 15 h.
 Offres à la direction. Tél. (026) 2 24 90 P 65814 S

5 tapis
 Superbes milieux moquette, 260x350 cm., fond rouge ou beige, dessins Chiraz, Fr. 190.- pièce, port compris.
G. KURTH 1038 BERCHER
 Tél. (021) 81 82 19 P 1673 L

3 nouvelles réussites: 3 Vinaigres THOMY!



Les trois à l'arôme très fin, d'une maturité parfaite et d'une qualité hors de pair - dignes de la marque THOMY. Faites votre choix et vous trouverez, nous en sommes certains, ce qui sera votre vinaigre préféré.

Les avantages de la bouteille de Vinaigre THOMY: emballage de verre bouteille non reprise fermeture brevetée Ruetz facile à doser (ne coule pas)

Vinaigre aux fines herbes: vinaigre de vin, aromatisé de fines herbes
 Vinaigre de vin rouge: à l'italienne
 Vinaigre de vin blanc: léger et doux

VINAIGRE THOMY

THOMY + FRANCK SA Bâle

On cherche
monteurs en chauffage appareilleurs
 Entrée immédiate ou à convenir. Travail assuré à l'année.
 Ganio Frères S.A., Martigny. Tél (026) 2 28 60. P 65797 S

A Martigny

 premier salon ultra moderne climatisé
 Bâtiment de la poste
Sportcoiffure
 Chefs: Giuliano - Liliane Dames et Messieurs
A. Gremaud
 Tél. (026) 2 25 25
 Sport-Toto (P)

Chef monteur dans la branche des stores, cherche
appartement de 4 chambres
 pour le 1er octobre, à Sion ou environs.
 Offres sous chiffre M 53108 Q. à Publicitas S. A., 4001 Bâle. P 25 Q

HOROSCOPE
 Augmentez votre chance et le rayonnement de votre personnalité en utilisant le parfum de votre zodiaque. Envoi contre remboursement, frais compris: Fr. 7.50.
 Retournez le bulletin ci-après à Marcel Burdet, case Ville 636, 1002 Lausanne.
 Nom _____
 Prénom _____
 Adresse _____
 Ville _____
 Votre date de naissance: _____ P 10 804 L

A vendre par la fabrique de tricottage Baumli, à Willisau LU quelques bonnes et belles machines à tricoter
Dubied
 d'occasion. Avec facilités de paiement. Instructeurs, garantie et

travail à domicile
 Ofa 2 Hz
 A vendre, cause double emploi,
1 Agromobile « Meili »
 traction 4 roues Mod. 1964, état de neuf.
 Prix à convenir.
 Louis Aymon, St-Romain-Ayent. P 17805 S

La nouvelle et puissante
Opel Record
existe maintenant en version
6 places



Elle est grande, elle est large, la nouvelle Record 4 portes. A l'avant on tient confortablement à trois. Grâce à une large banquette qui peut remplacer les deux sièges séparés. Les 3 passagers à l'avant sont aussi bien assis que les 3 à l'arrière. Ce vaste et confortable intérieur n'a pas été obtenu aux dépens du coffre. Le coffre de la Record reste géant et peut toujours englober toute une cargaison. Pour ceux qui aiment avoir de la place et aiment offrir de la place à leurs passagers, voilà une excellente raison de choisir cette Record.

Aux conducteurs qui aiment vraiment conduire, la Record offre aussi fougue et puissance. Puissante, la Record l'est: 85, 103 ou 117 CV. Rapide aussi: sa vitesse de pointe a été considérablement élevée. Et sûre: l'écartement des roues arrière a été élargi et le centre de gravité abaissé. Pour que la Record puisse encore mieux se conformer aux impératifs de la sécurité routière, elle est munie d'un servofrein à double circuit (freins à tambour à l'arrière, freins à disque à l'avant). Voilà pourquoi la nouvelle Record épouse

encore mieux les virages. Et stoppe encore mieux quand les secondes comptent. C'est une Opel et les conducteurs lui font confiance. Puissance et sécurité justifient donc aussi pleinement son achat. Que doit être la nouvelle Record, si la moitié seulement de ses qualités suffit à convaincre totalement les automobilistes exigeants? Voulez-vous le savoir? Faites un essai.

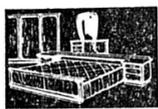
Opel, la voiture de confiance — Un produit de la General Motors — Montage Suisse

Il y a des modèles Record avec moteur de 1,7, 1,9 ou 2,6 litres, avec levier de vitesses au plancher ou au volant, avec banquette, sièges séparés ou sièges-couchettes à l'avant, avec boîte à vitesses manuelle ou automatique, avec sièges recouverts de cuir synthétique ou d'étoffe. Consultez votre distributeur Opel.

Modèles: Record 2 ou 4 portes, Record L et L-6, Record Coupé Sport et Coupé Sport 6, Record Car AVan et Car AVan L. Prix: à partir de fr. 9250.-*

ORN 175/66 N

*Prix indicatif



Du luxe authentique pour si peu d'argent! A notre Coopérative du Meuble, les chambres à deux lits sont, elles aussi, à des prix étonnamment bas, Fr.

1 950.-

seulement, c'est ce que vous payez dans nos magasins pour cette élégante chambre en noyer avec entourage et une armoire à quatre portes! Et payez dessus le marché, vous recevez encore la ristourne

Coop

comme pour chaque achat à la coopérative. Coopérative du Meuble Lausanne 75 rue de Genève Tél. (021) 25 74 22



P 147 LZ

Antiquités meub'es de style

Jarlot Bussien Avenue du Grd-Saint-Bernard et place Centrale, à Martigny-Bourg. Tél. (026) 2 29 65

A vendre à SION-Ouest, un

appartement

de 4 pièces et demi, tout confort. Libre le 1er août.

Fr. 92.000.-

Ecrire sous chiffre PBA 51777, à Publicitas, à 1951 Sion. P 867 S

On cherche

sommelière

ainsi qu'une **JEUNE FILLE** libérée des écoles.

Entrée date à convenir.

Hôtel du Grand-Quai, Martigny. Tél. (026) 2 20 50 P 65811 S

Linus Meier arch. tech. dipl ZTL, atelier d'architecture à Sion, cherche un

apprenti

pour une date à convenir.

Tél. (027) 2 52 88.

Adr. 15, rue de Lausanne.



LAINES

à partir de Fr. 1.50

par 10 pelotes Choix - Qualité Grand stock

«A L'ARLEQUIN»

Mme Puipe rue du Collège 4 Tél. (026) 2 29 92 P 715 S

A louer à Martigny

studio non meublé

Bâtiment Eldorado.

S'adresser au tél. (026) 2 22 85.

A louer à Martigny

appartement de 2 1/2 pièces

tout confort.

Fr. 160.- plus charges.

Libre dès le 1er juillet.

Tél. (026) 2 31 19

On cherche jeune homme de 17 à 19 ans comme

garçon de maison et aide de cuisine

Restaurant du Soleil, Bretigny. Tél. (021) 91 12 71 P 98698 L

Lors des examens d'admission aux écoles secondaires de Martigny, le 26 mai,

Il a été échangé un veston

avec col et bordures de manches en cuir, contenant un abonnement Charrat-Sion au nom de Thierry Taramaraz.

Prière de le renvoyer à Michel Taramaraz, coiffeur, à Fully. P 33190 S

4 pièces

plus hall, cuisine et balcon, au 1er étage d'un immeuble sis à Conthey.

Loyer mensuel (charges comprises), Fr. 340.-. Disponible immédiatement.

Renseignements sous chiffre Z 250684-18, Publicitas, 1211 Genève 3. P 3304 X



On achèterait

quelques droits d'alpage

dans le Val d'Héremence.

Ecrire avec conditions sous chiffre PA 32995, à Publicitas, 1951 Sion, P 32995 S

A vendre

maison d'habitation

de deux logements, un de 3 chambres et cuisine et un de 2 chambres et cuisine Avec grange et écurie, 10 ares de terrain autour. Située aux abords de la route, à 4 km. de Delémont. En très bon état, libre tout de suite ou à convenir. Prix intéressant.

Pour tous renseignements, s'adresser au tél. (066) 2 19 62. P 17046 D

Meubles divers

à vendre. Chambres à coucher doubles et simples. Armoires d'une à quatre portes. Chez Maerki Marcel, En Bérolet, ch. des Oisillons, à Aigle. Tél. (025) 2 22 61

On cherche

jeune fille et garçon de maison

Entrée 1er juillet.

Tél. (026) 7 13 25

Cherchons

bon cuisinier

sachant travailler seul, pour saison ou à l'année.

Tél. (026) 4 11 82

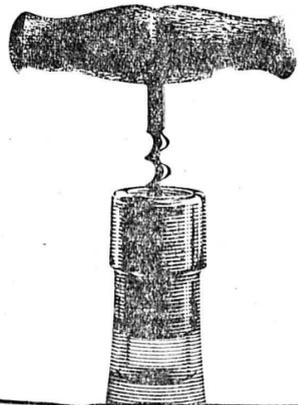


L'annonce reflète le marché

dans votre journal

Nouvelliste du Rhône

C'est bien meilleur avec un verre de vin

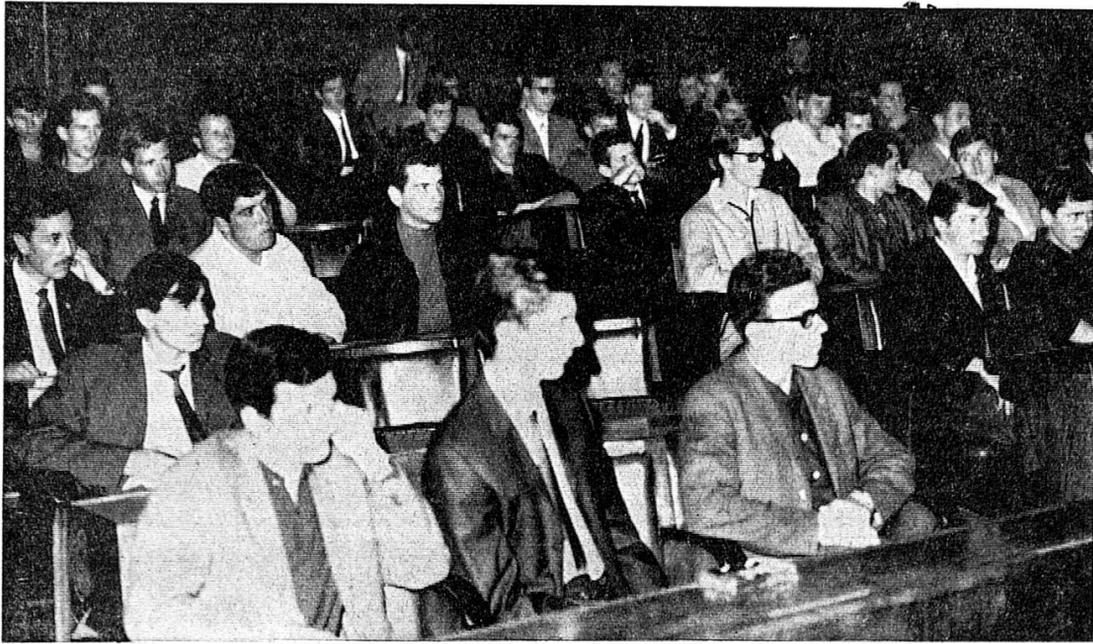


Pour tout le monde - GABA



échos du valais

Premier contact « officiel » avec les nouveaux citoyens sédunois !



Les nouveaux citoyens pendant la manifestation.

SION — Il est une heureuse tradition que la municipalité reçoive par une brève manifestation les nouveaux citoyens de la cité. Cette année, suivant les registres, ils sont 129. Une cinquantaine ont répondu à l'appel de la municipalité. Un très grand nombre de ces nouveaux citoyens s'est excusé pour des raisons d'examen ou d'autres empêchements.

A la salle du Grand Conseil, M. Emile Imesch, président de la ville, accompagné de MM. Antoine Dubuis, vice-président, Jacques de Riedmatten, président de la Bourgeoisie et des conseillers municipaux Gaston Biderbost, Louis Maurer, Alfred Kramer, Firmin Sierro, de M. Serge Marguelisch, secrétaire communal et Calpini, archiviste, a reçu les nouveaux citoyens.

« LA VIE DE CHACUN EST JALONNÉE DE DATES PARTICULIÈRES »

Le président Imesch a tout d'abord souhaité la bienvenue de la part de l'autorité. Une grande étape dans la vie d'un jeune homme est celle où il atteint ses 20 ans. Il devient un homme, il doit prendre ses responsabilités et émet-

tre ses opinions. Votre présence, ajoute M. Imesch, est encourageante et est un réconfort. Vous avez de la chance de vivre dans une démocratie, avec des droits et des obligations.

LES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN

M. Serge Marguelisch, secrétaire communal, a exposé ensuite les grandes lignes de notre système fédératif, sans oublier de rompre une lance en faveur du suffrage féminin.

M. Calpini, archiviste, a retracé ensuite 3.000 ans d'histoire pour arriver à notre cité moderne.

Chacun a reçu enfin un médaillon souvenir et le verre de l'amitié a été partagé à la salle Supersaxo.

— gé —



Le président Imesch remet la médaille souvenir à un nouveau citoyen.

Nouveaux directeurs de musique

SION — Les examens de direction pour harmonies et fanfares ont eu lieu lundi passé, 6 juin, au Conservatoire Cantonal de Sion. Les trois élèves s'étant présentés à ces examens et ayant obtenu le brevet de directeur, sont : MM. Fumeaux Charly, de Mitrax-Collombey; Theytaz Charly, de Vissoie et Udry Lucien d'Erde-Conthey.

La remise des certificats aura lieu le 22 juin, à l'Aula du Collège, à Sion. Nous présentons à ces trois nouveaux directeurs toutes nos félicitations pour leurs succès.

Suisse-Mexique Pas de TV

Contrairement à ce qui a été annoncé, le match international Suisse-Mexique de samedi, à Lausanne, ne sera transmis par la télévision ni en direct, ni en différé.

Séance du Conseil général

SION. — Le Conseil général est convoqué pour le jeudi 23 juin 1966 à 20 h. 30, à la salle du Grand Conseil avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée ;
2. Comptes 1965 de la commune ;
3. Comptes 1965 des S.I. ;
4. Comptes 1965 du spectacle « Sion à la lumière de ses étoiles » ;
5. Echange de terrain entre la commune de Sion et l'Etat du Valais à Châteauneuf ;
6. Renouvellement de la commission de gestion ;
7. Divers.

CINÉMAS * CINÉMAS

★ SION - ARLEQUIN

Du lundi 13 au dimanche 19 juin Jean Marais, Louis de Funès et Mylène Demongeot, dans

Fantômas se déchaîne

Du rire et du charme garantis, des gags, du mouvement.
Parlé français - 16 ans révolus
Scope - couleurs

★ SION - LUX

Du mardi 14 au dimanche 19 juin Kim Novak, Laurence Harvey et Robert Morley dans un film explosif

L'ange pervers

Un sujet scabreux traité avec une rare franchise
Parlé français - 18 ans révolus

★ SION - CAPITOLE

Mardi 14 juin - CINECLUB
Le gauchiste

★ MARTIGNY - ÉTOILE

Mardi 14 - 16 ans rév.
Dernière séance du film de John Ford

La taverne de l'Irlandais

Dès mercredi 15 - 18 ans rév.
Sophia Loren et Paul Newman dans
Lady L

★ MARTIGNY - CORSO

Mardi 14 - 16 ans rév.
Dernière séance du film de science-fiction

Les premiers hommes dans la lune

Dès mercredi 15 - 16 ans rév.
Un prestigieux exploit aérien
Mission 633

★ CINEMA d'ARDON

Aujourd'hui RELACHE
Samedi et dimanche
L'ange noir du Mississippi

★ FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui RELACHE
Mercredi 15 - 16 ans rév.
Les premiers hommes dans la lune
Dès vendredi 17 - 16 ans rév.
Lucky Jo, le cogneur !

★ SAXON - REX

Aujourd'hui RELACHE
Jeudi 16 - 16 ans rév.
Les premiers hommes dans la lune
Dès vendredi 17 - 16 ans rév.
La taverne de l'Irlandais

★ RIDDES - L'ABEILLE

Ce soir relâche

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Aujourd'hui RELACHE
Dès mercredi
Quand passent les escrocs

★ MONTHEY - MONTHEOLO

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Une poursuite implacable dans la poussière du Texas

Sam l'intrépide

de Walt Disney

★ MONTHEY - PLAZA

Aujourd'hui RELACHE

★ BEX - REX

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans rév.
Un fracassant film d'espionnage
Corrida pour un espion
avec
Roger Hanin et Pascale Petit

DE VALÈRE A TOURBILLON

Patriotisme... sincère ?

Chaque sport connaît ses chauds supporters. Les partis politiques se délient grâce à l'activité de leurs militants. Les défenseurs de la paix sont nombreux. Les propagandistes en faveur d'un service civil augmentent de jour en jour.

Il faut donc admettre que dans tous les domaines, les chauvins ne manquent pas. Guidés par idéalisme, ou par intérêt, ils foncent pour une cause.

Ils ont parfaitement raison. C'est leur droit absolu. Dimanche, durant les cérémonies de la commémoration du 150^e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, sur la place de la Planta, un drapeau du Jura libre s'est promené parmi les spectateurs. Il est passé inaperçu pour beaucoup. Il a fait hocher la tête à certains. Il a peut-être provoqué un peu d'indignation chez d'autres. Je me suis posé la question : « Quelle est la raison de ce déplacement depuis le Jura ? » Je me suis approché et me suis hasardé à questionner le couple : « Vous venez de quelle région ? »

— Monsieur m'a répondu : « Je viens de Martigny, je suis fonctionnaire des PTT, mais ma femme est une « pure » Jurassienne ! »

— Pour quels motifs êtes-vous là ?
— Pour défendre une cause juste, une grande cause.

Et le couple, dans le plus grand silence a continué son déplacement à travers la foule. Une fois les cérémonies terminées, le drapeau s'est enroulé autour de la hampe et il a disparu.

Le résultat de cette démarche ? Le couple de Martigny peut se prévaloir de s'être présenté à la manifestation avec le drapeau du Jura libre.

Il faut du courage, de l'audace, et je pense de la sincérité. Cependant cette présence inattendue ne va pas changer la situation.

Le problème est ce qu'il est. Une solution définitive n'est pas sur le point d'être trouvée, même si à Martigny le drapeau du nouveau canton est à la bonne place.

Pour le 200^e anniversaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, le Jura sera peut-être reconnu comme nouveau canton ?

Aux fêtes commémoratives, il délèguera ses autorités. Lors des discours, l'on pourra relever avec fierté « pour les fêtes du 150^e anniversaire, le drapeau s'est promené timidement sur la place de la Planta. Aujourd'hui, il est là officiellement... »

J'entends déjà les applaudissements de la foule et les vivats.
Courage et patience donc !

— gé —

Commission romande de musique sacrée

SION. — Au cours de leur dernière conférence, les Evêques suisses ont décidé de créer une commission de musique sacrée pour chacune de nos régions linguistiques, conformément à l'article 46 de la Constitution sur la liturgie.

La Commission romande vient d'être constituée. Elle comprend les noms suivants :

Abbé François Butty, Lausanne, M. Emile de Ceuninck, La Chaux-de-Fonds,

M. Bernard Chenaux, Fribourg, M. Michel Corboz, Lausanne, Abbé Pierre Kaelin, Fribourg, Abbé Paul Nussbaumer, Fahy, Abbé Gustave Oggier, Sion, Chanoine Marius Pasquier, Saint-Maurice,

M. Pierre Pernoud, Genève, Abbé Charles Rossi, Genève, M. Michel Veuthey, Sion.

Les évêques romands ont désigné M. Michel Veuthey comme président de la nouvelle Commission, qui devra étudier les divers problèmes musicaux posés par la réforme liturgique. Elle aura notamment pour tâche de recueillir les nouvelles compositions destinées à la liturgie et d'émettre un jugement sur leur valeur pastorale et musicale. Elle sera également chargée de la liaison avec les commissions similaires des autres pays francophones.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

Limitation de vitesse

SIERRE — Le Conseil d'Etat du canton du Valais vient, sur proposition des Département de police et des travaux publics, d'introduire de nouvelles limitations de vitesse à l'intérieur de plusieurs localités de notre canton, en modification et complément des arrêtés promulgués en 1960, 1961, 1962, 1963, 1964 et 1965.

Les limitations arrêtées dans les localités de notre district sont :
— Granges, av. de la Gare 60 km/h
— Veyras, route de Montana 50 km/h
— Montana 50 km/h
— Corin 50 km/h

Le présent arrêté entrera en vigueur dès que les signaux de limitation de vitesse auront été posés.

Conduites d'eau rétablies

GRONE — Les conduites d'eau de la commune, et surtout la conduite principale de l'Allé, ont été rétablies hier vers 15 heures. Les ouvriers du Service des eaux — sous la direction de M. Alfred Bruttin — ont travaillé ferme depuis dimanche après-midi jusqu'à hier. Pendant ce temps, les villageois se sont approvisionnés individuellement à Granges.

On se rappelle que c'est un éboulement qui, obstruant le débit de la Réchy, a fait dévier et sortir de son lit la rivière gronarde.

Jugement du Tribunal d'arrondissement de Sierre

Mardi 7 et mercredi 8 juin, nous avons fait les relations des séances du Tribunal d'arrondissement de Sierre.

Nous concluons en donnant les jugements de ces affaires :

Vol du coffre bien garni. L'auteur du délit a été condamné à 2 ans d'emprisonnement, frais de procédure en sus.

La condamnation du conducteur ivre a été confirmée, soit 45 jours d'emprisonnement et 300 francs d'amende.

Les **comptables** d'une commune bien servie ont été reconnus coupables

de gestion déloyale et d'abus de confiance avec une peine de 8 mois d'emprisonnement avec sursis pour le ressortissant valaisan et 12 mois d'emprisonnement sans sursis pour « l'employé modèle » Suisse alémanique. Les frais sont solidairement à la charge des accusés.

Le sous-chef de la gare de Sierre a été reconnu coupable d'homicide par négligence et condamné à une peine d'amende de 100 franc avec sursis et délai d'épreuve de deux ans.

LC

échos du valais

Récital de danse de Mme M.-T. Derivaz



SIERRE — Au terme de la saison des cours 1965-1966, Mme Derivaz présente un récital de danse. Ce récital

permettra au public de se rendre compte du résultat obtenu par des élèves qui suivent régulièrement un cours de danse classique d'une heure par semaine.

Mme Derivaz a cherché à sauver l'enseignement de la danse classique au dilettantisme. Elle se préoccupe constamment des questions essentielles qui font de la danse un art précis et rigoureux, une discipline complète d'éducation corporelle et psychique.

UN PROGRAMME DE CHOIX

Il sera présenté en première partie : Divertissement et Diapositifs. Ensuite seront interprétés : « Nocturne », d'Adam, « Coppélia », de Delibes et le « Lac des Cygnes ». Le rôle du prince sera tenu par Jean Martinelli; Jacqueline Riesen sera la « reine des cygnes ».

— gé —

L'auto postale reprend son activité estivale

BRIGUE — Qui n'a déjà eu l'occasion de profiter de l'auto postale qui relie régulièrement, pendant l'été, Brigue à Domodossola, pour effectuer un magnifique voyage à travers notre fameux col du Simplon ? Une excursion si attrayante qu'elle intéresse chaque année de nombreux touristes désireux de voir et de revoir l'incomparable panorama offert par la route napoléonienne. Cette correspondance sera de nouveau assurée dès demain matin. A cette occasion, un voyage inaugural est prévu avec départ de la place de la gare à 8 h 40 (retour vers 17 heures). Souhaitons aux participants de cette première course un bon voyage.

Les administrateurs postaux du Haut Pays se sont réunis

BRIGUE — Dimanche dernier, les administrateurs postaux du Haut-Valais, faisant partie de la Fédération suisse des administrateurs postaux, se sont réunis à Brigue pour leur assemblée générale qui a été présidée par M. Henri Gsponer, de Fiesch. De nombreux participants ont pris part à cette importante réunion dont le point principal prévoyait le renouvellement du comité. C'est ainsi qu'après 20 années de présidence, M. Gsponer — qui a remis son mandat — a été remercié comme il se doit par ses collègues. Ces derniers ont formé la nouvelle équipe administrative qui est composée de la façon suivante : MM. Achille Gitz, Herbrigen, président; Kuonen, Varone et Grandi, Naters. Souhaitons à ce nouveau comité de nombreux succès dans sa délicate fonction.

Un pèlerinage inoubliable

Et que l'on recommande... Pas de concurrence, mais préférence. Notre-Dame propose tant de rendez-vous à ses enfants, en Suisse, en France, en Belgique, en Espagne et ailleurs...

Pourquoi y a-t-il tant de pèlerins qui choisissent La Salette ?

Sans doute à cause de la solitude, de l'altitude, du cadre des Alpes, de l'accueil si hospitalier des Pères qui desservent le pèlerinage...

On vient à La Salette surtout pour écouter une mère qui ne cache pas à ses enfants sa douleur, une douleur que rencontrent tous les enfants des hommes...

« Avancez mes enfants, n'ayez pas peur... Depuis le temps que je souffre pour vous... » Et c'est Marie, écrasée sous son fardeau : « Le bras de mon Fils est si lourd que je ne puis le retenir. Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, si je suis chargée de le prier sans cesse pour vous... Dites-le bien à tout mon peuple, mes enfants. »

C'était le 19 septembre 1846 : « Elle a pleuré tout le temps qu'Elle nous parlait », racontait Mélanie.

Est-ce pour cela que tant de pèlerins s'en vont à La Salette ? Vierge des pauvres, des affligés, Mère qui sourit et qui pleure, c'est toujours une maman qui enfante un Fils et un peuple innombrable.

Le 120^e anniversaire de l'apparition de 1846 à La Salette demande à tous de réfléchir.

LA SALETTE DES BOULEYRES
1636 BROC

renseignera toutes les personnes qui désireraient se rendre sur la Sainte Montagne cet été.

HAUT-VALAIS

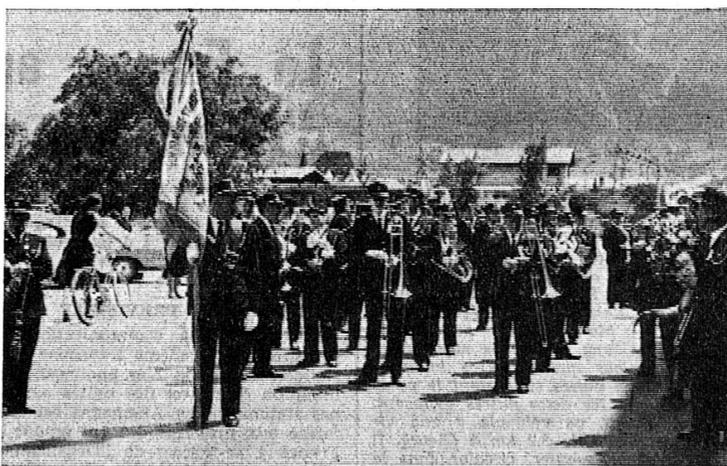
Un alpiniste tombe dans une crevasse

On le ressort indemne

BRIGUE — Un alpiniste de Baveno, Ferruccio Ferrario, président du Club alpin de cette localité, vient de vivre des instants dramatiques dans la région de l'Allalinhorn qu'il avait l'intention de gravir en compagnie de quatre collègues transalpins. En effet, au moment où M. Ferrario voulut franchir un pont de neige, ce dernier se rompit et l'entraîna dans une crevasse de quelque trente mètres de profondeur. Il y demeura durant quelques heures pendant que ses compagnons s'empressaient de lui apporter secours. Action qui put être menée à bien grâce à l'intervention d'alpinistes suisses puisque l'un d'eux descendit au fond de la crevasse au moyen d'une corde. Là, il eut la chance de retrouver M. Ferruccio Ferrario et de le ressortir de ce « frigo naturel ». Après avoir été ranimé, l'alpiniste italien put continuer sa route, la chute qu'il avait effectuée ayant été amortie par la neige. Il n'en demeure pas moins que M. Ferrario reconnaît avoir tout de même bénéficié d'une chance extraordinaire, car il admet qu'après une chute de trente mètres, bien rares sont ceux qui peuvent s'en tirer à si bon compte.

ludo.

Avec les fanfarons natersois



Voici le sympathique groupe défilant dimanche dans les rues de Naters.

La fête haut-valaisanne de gymnastique s'est déroulée à Agarn

AGARN — Pas moins de 200 gymnastes du Haut-Pays ont pris part, dimanche dernier, à la fête haut-valaisanne de gymnastique qui a surtout servi de bonne préparation pour la prochaine fête cantonale qui se déroulera prochainement à Brigue. Cette manifestation s'est déroulée en présence d'une nombreuse foule, parmi laquelle on reconnaissait plusieurs personnalités du monde civil et religieux. D'après les résultats obtenus que nous mentionnons ci-après, M. Tony Kelbermatten, chef de la commission technique cantonale doit certainement être satisfait des athlètes.

Artistique A

Elsig Alfred, Naters 46,90 (hors concours), Bernard Locher, Susten, 46,60, Wyssen Y., 45,80, Susten.

Artistique B

Beat Ambort, Susten, 46,35, Reinhart Schnyder, 45,90.

Athlétisme léger A

Wecker René, 35,59, Susten. Viotti Roger, Viège, 34,02, Gruber Amédée, 33,91, Viège.

Athlétisme léger B

Heinzmann Albert, 33,74, Eyholz. Hildbrand Karl, 33,42, Gampel.

Nationaux A

Prumatt Werner, 58, Gampel. Rotzer Franz, 56,35, Gampel. Rotzer Reihold, 53,35, Gampel.

Nationaux B

Schmid Stefan, 46,80, Naters. Schwery Andréas, 45,70, Brigue. Hildbrand Hans, 44,60, Gampel.



Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie qu'elle a reçu lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Marcel ROUX

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs dons et leurs messages, ont pris part à sa cruelle épreuve.

Un merci spécial est adressé à M. le Rvd curé Martin Luyet et à la société de chant « La Valaisanne ».

Grimisuat, juin 1966.

Débutants

Andenmatten Peter, Susten, 46,90. Wasmed Norbert, Eyholz, 46,20. Schnidrig Jos., 45,80, Eyholz.

Autant de concurrents et d'autres encore que nous aurons l'occasion d'applaudir dans quelques jours dans la capitale haut-valaisanne.



Monsieur Louis GAIST, à St-Pierre-de-Clages ;

Monsieur Marcel GAIST et son fils Jean-Marc, à Sion ;

Monsieur et Madame Marc GAIST-CARRUZZO et leurs enfants Anne-Marie, Bernadette, Marie-Antoinette, Philippe, à Chamoson ;

Madame veuve Dr Alfred GERMANIER-BAYARD et ses enfants, à Conthey et Genève ;

Madame veuve Alfred EVEQUOZ-GERMANIER et ses enfants, à Conthey, Sion et Lausanne ;

Mademoiselle Joséphine GERMANIER, à Conthey-Bourg ;

Madame veuve Henri BURRIN-GAIST et ses enfants, à Chamoson et Vérollez ;

Monsieur et Madame Hermann GAIST-MARTINETTI, à Val d'Illeiez et leurs enfants, à Sion ;

Monsieur et Madame Bernard COTTAGNOUD-PAPILLOU et famille, à Sion ;

ainsi que les familles parentes et alliées font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louis GAIST

née GERMANIER

leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine décédée le 13 juin à l'âge de 84 ans munie des Secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à St-Pierre-de-Clages, le mercredi 15 juin, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle

P 33239 S



LA CLASSE 1944 DE RIDDES

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Michel JORDAN

son cher membre contemporain.

Pour les obsèques, s'en référer à l'avis de la famille.



Monsieur Gérard VIATTE, à Chamoson ;

Madame et Monsieur Jean SCHILTER-CRITTIN et leurs enfants, à Genève ;

Monsieur Aimé RIEDER et ses enfants, à Chamoson ;

Madame et Monsieur Marcel FAVRE-CRITTIN et leurs enfants, à Chamoson ;

ainsi que les familles parentes et alliées CRITTIN, BESSE, POSSE, COMBY, CARRUZZO, CRETTEAZ, JULLAND, FARDEL, à Chamoson, Leytron, Monthey,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Agnès VIATTE

née CRITTIN

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine, enlevée à leur tendre affection le 13 juin 1966 à l'âge de 57 ans, après une longue maladie supportée avec courage et munie des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu le mercredi 15 juin 1966 à 10 heures, à Chamoson.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. E.

P 33259 S



Monsieur et Madame Henri PETOUD-CRETTENAND et leurs enfants Suzanne, Georges, Claudine, Nicole, Isabelle, Albert, Chantal et Bruno, à la Fontaine s/Martigny ;

Monsieur Albert PETOUD, ses enfants et petits-enfants, à la Fontaine s/Martigny ;

Madame Rosine CRETTEENAND, ses enfants et petits-enfants, à la Fontaine s/Martigny ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher petit

Philippe

décédé accidentellement le 12 juin 1966 dans sa 9^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville, le mercredi 15 juin à 10 heures 30.

Départ du convoi funèbre place du Midi.

Cet avis tient lieu de faire-part.



IN MEMORIAM

En souvenir de notre chère épouse

Marie MANGÉAT

Déjà une année que tu nous as quittés et pourtant ton souvenir reste vivant dans nos cœurs.

Messe anniversaire, le mercredi 15 juin, à 7 h., à Saint-Maurice.

Ton époux et familles.



L'entreprise et le personnel de la maison Neuwerth & Lattion, à Ardon ont la douleur de faire part du décès de la petite

Fabienne

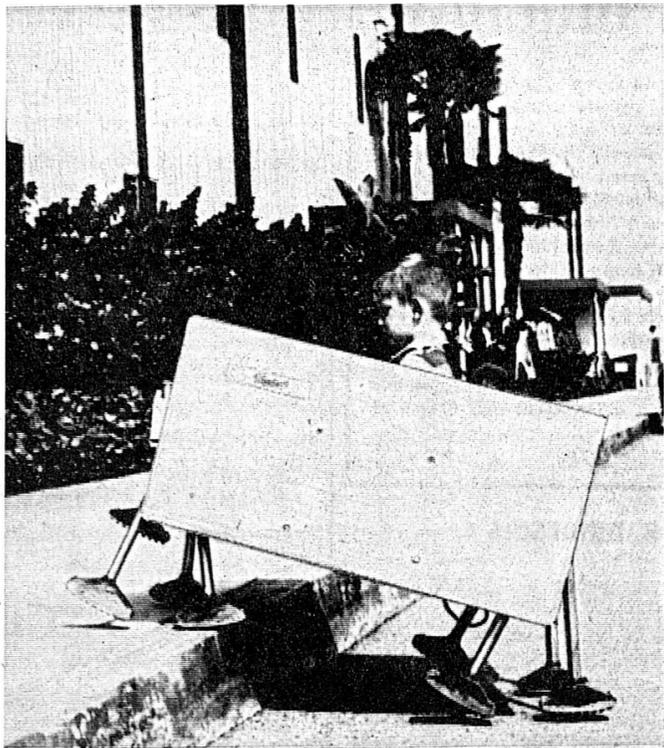
fille de leur dévoué magasinier, M. Bernard Rossier.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de famille.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

Effroyable collision ferroviaire près de Bombay

Le siège qui fait « marcher » les petits infirmes



Les élections municipales italiennes

ROME — Les premiers résultats définitifs des élections municipales italiennes sont ceux de Florence où les communistes conservent la majorité relative avec 104.820 voix et 35,2 pour cent, gagnant 0,4 pour cent par rapport aux précédentes élections de 1964, contre 85.335 et 28,6 pour cent aux démocrates-chrétiens, qui arrivent en deuxième position avec un gain de 0,2 pour cent.

Voici l'un des produits pacifiques des recherches spatiales, un nouveau siège marchant, qui offre plus de mobilité aux enfants amputés ou paralysés. Ce véhicule à 8 pieds a été construit par les ingénieurs de la Space Général Corp., à El Monte, en Californie. L'idée originale vient du « Moonwalker » prévu pour explorer la lune. Les pieds mécaniques travaillent par quatre paires indépendantes. Deux paires supportent le poids pendant que les deux autres avancent. Pesant 40 kg, ce véhicule a une vitesse maximale de 3,2 km à l'heure. Il peut avancer, reculer, circuler dans la boue, sur l'herbe et dans le sable. Le cadre est en aluminium et les pieds en acier, le corps est en fibre de verre laminées. Voici le « Moonwalker » (promeneur de la lune).

52 morts - 106 blessés

BOMBAY — La collision frontale des deux trains de banlieue qui s'est produite lundi matin près de Bombay, a causé la mort d'au moins 52 personnes. 106 voyageurs ont été grièvement blessés. L'accident, qui a eu lieu près de la station de Matunga, au nord de Bombay, s'est produit alors que de nombreux ouvriers se rendaient en ville pour prendre leur travail. 64 personnes ne sont que légèrement blessées.

UNE SERIE NOIRE

Les employés des chemins de fer indiens ayant constaté de nombreux accidents supposèrent qu'ils s'agissaient d'actes de sabotage. Aussi, s'inquiétèrent-ils du nombre croissant de ces actes depuis le début de l'année.

La station de Matunga, au nord de la ville de Bombay, est située près du croisement de deux lignes de chemin de fer : l'une venant de Santa Cruz où se trouve l'aéroport international et l'autre étant la principale ligne de communication vers Poona. La circulation des trains est très forte aux premières heures matinales et les wagons sont surchargés par les nombreux ouvriers qui, de la banlieue, se rendent dans l'important centre commercial et industriel pour y travailler. Bombay est le port le plus important des Indes. L'agglomération de Bombay comp-

te plus de 4 millions d'habitants.

Voici la liste noire des accidents de chemin de fer :

- début mai : 11 morts et plus de 100 blessés lors d'une explosion d'un train de marchandises à Bhusaval, situé à 450 km au nord de Bombay.
- 25 mai 1966 : 22 morts et 26 blessés lors du déraillement du Bangalore-Express, à quelque 400 km de Poona.
- 28 mai 1966 : 5 morts et 8 blessés au cours d'une explosion d'un wagon de chemin de fer dans les environs de Gorakhpur, à 640 km au sud-ouest de La Nouvelle-Delhi.
- 13 juin 1966 : 50 morts et 100 blessés lors d'une collision entre deux trains près de Matunga, au nord de Bombay.

La France annonce son intention de retirer d'Allemagne ses unités aériennes

BONN — Le Gouvernement français a informé, lundi, le Gouvernement allemand qu'il avait l'intention de retirer ses unités aériennes stationnées en territoire fédéral, annonce-t-on officiellement. L'annonce du retrait des unités aériennes françaises d'Allemagne a été transmise hier matin au ministère fédéral des Affaires étrangères. Les unités visées par ce retrait comprendraient deux groupes dépendant du 1er corps aérien tactique (1er CATAC) soit une centaine d'appareils de type français (Mirages) ou américain (Thunderflash) stationnés sur les terrains de Lahr et Brenngarten (pays de Bade) et intégrées dans la 4e force aérienne tactique interalliée dont le commandement est à Ramstein (Palatinat).

UNE DECISION PREVISIBLE

PARIS. — La communication du gouvernement français transmise officiellement à Bonn hier annonçant son intention de retirer des unités aériennes stationnées en Allemagne est conforme aux principes qui ont amené la France à se retirer de l'Organisation atlantique, estiment les observateurs compétents.

La France, opposée au principe de l'intégration, pourrait être amenée à retirer d'autres unités mises à la dis-

position de l'O.T.A.N. En effet, étant donné la nature de l'arme elle-même, l'aviation française basée en Allemagne est prise dans le système d'alerte de l'O.T.A.N., c'est-à-dire qu'elle est complètement intégrée aux forces de l'O.T.A.N. Une simple coopération entre ces forces et les forces aériennes atlantiques paraît difficile techniquement.

Cela ne veut pas dire, estiment les observateurs compétents, que les forces aériennes ramenées en France ne pourraient intervenir le cas échéant. Dans l'hypothèse où l'article 5 du pacte Atlantique (telle action militaire que décideraient chacun des pays membres en cas d'agression de l'un d'entre eux) viendrait à être appliqué, il est bien évident que ces forces pourraient intervenir au même titre que les autres forces que le gouvernement français déciderait de mettre en action.

● AARAU. — Lundi matin, une femme de 69 ans, s'est jetée d'une portière du direct Zurich-Olten. Il s'agit de Mme Binz-Fries, domiciliée à Kuesnacht, près de Zurich. Elle devait céder au cours de son transport à l'hôpital.

Le détroit de Gibraltar à la nage

GIBRALTAR — L'Américain Dave Smith a traversé à la nage dimanche les 22 km du détroit de Gibraltar. Il est âgé de 27 ans. Il lui a fallu 7 heures et demie pour faire la traversée du Maroc à Gibraltar. Il est le premier à réussir cet exploit. Dave Smith était escorté de deux bateaux moteurs. Il a nagé dans une cage de treillis pour se protéger des requins. Il a annoncé son intention de faire aussi à la nage les 22 km jusqu'à Malaga où il prendra part à une corrida dans le ranch d'un ami.

Son heure avait sonné!...

SIHLBRUGG — Lundi soir, vers 17 h M. René Kohler, 24 ans, chef de chantier, habitant Schattdorf, dans le canton d'Uri, roulait au volant de son automobile sur la route de la vallée de la Sihl de Langnau à l'Albis en direction de Sihlbrugg. Pour une cause qui n'a pas encore été éclaircie, il perdit la maîtrise de son véhicule. Celui-ci fut déporté sur le côté gauche de la chaussée et heurta un mur de soutènement et fut repoussé en arrière. Grièvement blessé, le conducteur fut placé dans une ambulance pour être transporté à l'hôpital d'Horgen. L'ambulance descendit la route de Zoug et ayant déclenché la lumière bleue et en faisant retentir le klaxon à deux temps. Dans un virage à droite sur l'Allemand à Horgen, l'ambulance entra en violente collision avec une autre voiture, dont le conducteur et M. René Kohler furent transportés à bord d'une autre ambulance à l'hôpital d'Horgen. M. Kohler décéda pendant ce dernier transport.

Saïgon: les bonzes toujours divisés

SAIGON — Les autels de Bouddha placés dimanche soir dans les rues proches de l'Institut bouddhique à Saïgon ont été enlevés par la police très tôt dans la nuit de lundi. Toutefois malgré un appel du président de l'Institut bouddhique les autels réapparaissent aux premières heures de la matinée. En tout une cinquantaine d'autels : une petite table recouverte de tissus safran sur laquelle reposent une statue ou une photo de Bouddha, des cierges, un vase de bâtonnets d'encens et des fleurs, avaient fait leur apparition dans les rues. Lundi la radio de Saïgon a diffusé un appel de Thich Tam Chau, président de l'Institut bouddhique demandant aux fidèles de ne pas installer ces autels dans la rue. « Cette pratique peut se justifier dans certaines provinces où le bouddhisme est persécuté, a-t-il dit. C'est un des moyens auxquels on peut avoir recours quand les autres sont épuisés. En ma qualité de président de l'Institut et président du comité de défense du bouddhisme, je demande à tous les bonzes et fidèles de retirer immédiatement les autels dans les rues de Saïgon. »

ENCORE UN « MIG » ABATTU

SAIGON — L'amélioration des conditions atmosphériques a permis aux pilotes des chasseurs-bombardiers américains de revenir sur les zones au nord d'Hanoi et Haiphong interdites en raison du mauvais temps depuis une semaine.

Le capitaine de corvette Harold Marr, aux commandes d'un « Crusader », a abattu un « Mig-17 », à 40 km au nord-ouest de Haiphong, directement au-dessus du delta. Le combat aérien a mis aux prises quatre « Mig-17 », deux gris, un brun et un couleur argent et six « Crusader » américains dans un espace relativement réduit. Nous avons évolué comme dans un cirque pendant quatre à cinq minutes d'une latitude de trois mètres au-dessus des rizières à mille où se trouvaient le plafond des nuages, a déclaré le pilote américain. C'est la première fois que les « Crusader », appareil qui va doter l'aéronavale de pays étrangers dont la France, abat un « Mig ».

Un deuxième « Mig » attaqué par le capitaine de corvette Marr a été touché « au bout de l'aile babord » par des obus de 20 mm, « mais pas suffisamment pour le détruire ».

L'odieux comportement d'une mère

BALE — Drame dans les bas-fonds de Bâle : samedi des voisins entendent une femme s'égosiller par la fenêtre de son appartement vociférant à qui mieux mieux qu'elle s'appretait à jeter son enfant par la fenêtre. Certains allèrent jusqu'à percevoir les plaintes de l'enfant en question. Ils alertèrent immédiatement la police qui se rendit sur les lieux et découvrit effectivement une jeune fille bleuie de coups et les jambes liées. L'enfant a été conduit dans un hôpital dans un état piteux tandis que la mère était rendue responsable par la police de ses agissements monstrueux.

La réunion des « Six » à Bruxelles

Pas de résultat probant

BRUXELLES — La conférence intergouvernementale des ministres des Affaires étrangères des « Six » s'est terminée après deux heures de discussions sans que des résultats appréciables aient été obtenus sur le principal point de discussion : la composition de la future commission unique et la nomination de M. Walter Hallstein à la présidence. M. Gerhard Schroeder (Allemagne) est sorti le premier de la réunion. Il a déclaré que la question de la fusion des exécutifs européens et de la composition de la commission unique serait l'objet d'une nouvelle conférence au mois de juillet.

BONN — Deux chasseurs à réaction « Starfighter » de l'armée de l'Air ouest-allemande, se sont écrasés hier près de Haarlingen, en Hollande. L'un des deux pilotes a pu être recueilli dans le Zuydersee par des pêcheurs mais grièvement blessé il est décédé peu après dans un hôpital. On ignore pour le moment le sort du deuxième pilote. L'armée de l'air allemande a perdu ainsi 58 « Starfighter » et 32 pilotes ont trouvé la mort dans ces accidents.

Flambée de violence à Salisbury

SALISBURY — Des groupes d'Africains se sont livrés hier soir à de nombreux actes de violence dans les quartiers noirs et dans les quartiers industriels de Salisbury. Un dépôt de meubles a été incendié et deux autres sinistres ont pu être rapidement circonscrits par les pompiers. Un grand hôtel, des stations d'essence et des autocars ont été attaqués à coups de pierres. Cette flambée de violence a duré de 19 h 40 à 21 h 30 (heure locale). La police ne signale pas de victimes et annonce que tout est rentré dans l'ordre. Il n'y a pas eu d'arrestations. Une enquête a été ouverte.

La position britannique à l'égard de l'ELDO :

Sous le signe du caméléon...

LONDRES — Le Gouvernement britannique n'a jamais informé ses partenaires de l'ELDO de son intention de se retirer de cette organisation et n'a jamais envisagé d'agir de façon unilatérale, a déclaré hier, en substance, M. Fred Mulley, ministre de l'aviation, au cours d'un débat très animé aux Communes sur la position du gouvernement à l'égard du projet de construction du lanceur européen d'engins spatiaux (CECLES - ELDO).

Le ministre a apporté les précisions suivantes :

① L'aide-mémoire adressé par la Grande-Bretagne à ses partenaires de l'ELDO le 3 juin avait pour unique objectif d'exprimer les doutes de la Grande-Bretagne sur les qualités et les conditions financières des programmes ELDO-A et ELDO-ASP. Il visait également à souligner la difficulté pour la Grande-Bretagne de continuer à assumer le fardeau financier que représente sa participation de 38,8 % au projet.

② La Grande-Bretagne a toujours été soucieuse de respecter les clauses et l'esprit du traité de l'ELDO.

③ Le gouvernement britannique étudie actuellement les propositions qui

ont été formulées au cours de la conférence de Paris au sujet de la répartition des charges financières et de l'amélioration du programme du lanceur européen.

DES PROPOS AMBIGUS...

Pressé de questions par les députés conservateurs, en particulier par Sir Alex Douglas-Home, ancien premier ministre qui lui demandait de confirmer que la Grande-Bretagne ne se retirera pas de l'organisation spatiale européenne, le ministre a évité de répondre de façon catégorique à cette question, répétant à plusieurs reprises que son gouvernement, ainsi que les autres partenaires de l'ELDO, examineraient les propositions formulées au cours de la réunion de Paris.

M. Mulley a rappelé que divers groupes de travail avaient été créés à Paris en prévision de la prochaine conférence ministérielle de l'ELDO qui se tiendra dans la capitale française les 7 et 8 juillet prochains.

Les porte-parole conservateurs ont sévèrement critiqué le comportement du gouvernement dans cette affaire et Sir Alec a reproché à l'administration travailliste d'avoir traité les partenaires de la Grande-Bretagne de « façon cavalière ».

Les services publics de transport parisiens font peau neuve

PARIS — Les services publics de transport parisiens font peau neuve. La presse a pu voir, en effet, hier pour la première fois, l'autobus à impériale qui roulera dès l'an prochain dans Paris et les voitures du futur métro express-régional qui passera à cent km à l'heure sous Paris, d'est en ouest, dans l'axe des Champs Elysées.